

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES COMMUNES

**MÉMORIAL DE VERDUN
HISTORIAL DE LA GRANDE GUERRE
DE PÉRONNE**

ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023



**LA RECONSTRUCTION À VERDUN ET
DANS LA SOMME**



Dans le cadre de leur étude croisée sur les batailles de Verdun et de la Somme, les services éducatifs du Mémorial de Verdun et de l'Historial de la Grande Guerre de Péronne vous proposent leur quatrième volet consacré cette année à la **Reconstruction à Verdun et dans la Somme**.

Le partenariat entre les enseignants de ces deux structures culturelles, né il y a cinq ans, a pour objectif de produire cinq dossiers thématiques en lien avec les batailles de Verdun et de la Somme, batailles hautement emblématiques de la Première Guerre mondiale dont le sort était étroitement lié, chronologiquement et stratégiquement.

Chaque dossier comporte deux ensembles :

- une mise à jour scientifique sur la thématique abordée à destination des enseignants ;
- des documents (textes, illustrations, cartes...) exploitables en classe, de l'école primaire au lycée.

Bonne lecture !

Les équipes des services éducatifs du Mémorial de Verdun
et de l'Historial de la Grande Guerre de Péronne

VERDUN



Visé Paris n° 526 526 LES RUINES DE LA GRANDE GUERRE. — Verdun.
La Cour Ovale de l'Evêché. — LL.

Travaux dans la cour du Palais épiscopal de Verdun.
© Coll. Mémorial de Verdun



SOMMAIRE

La reconstruction à Verdun

MISE AU POINT SCIENTIFIQUE	5
I. LA PLANIFICATION ET LES ACTEURS DE LA RECONSTRUCTION EN FRANCE	5
A. Les mesures prises pendant la guerre	5
B. L'organisation de la reconstruction après la guerre	6
II. LE CAS DE VERDUN ET DE LA MEUSE	7
A. La Meuse	7
B. L'ancien champ de bataille de Verdun	8
C. La ville de Verdun	9
III. BIBLIOGRAPHIE	10
DOCUMENTS EXPLOITABLES POUR LA CLASSE	11
I. Témoignages	11
- Sur la récupération des morts	11
- Sur le ramassage des munitions	11
- Sur le désobusage	11
- Sur la destruction des villages	12
- Sur le retour des réfugiés	12
- Sur la reconstruction de Verdun	13
- Sur le développement du tourisme de guerre	14
II. Cartographie	15
- Les cartes spéciales des régions dévastées dans la région de Verdun	15
III. Iconographie	18
- Les champs de bataille de Verdun et de la Meuse	18
- La ville de Verdun	20
- Affiche	22

MISE AU POINT SCIENTIFIQUE

I. La planification et les acteurs de la reconstruction en France

La France, sortie victorieuse de la guerre, n'en demeure pas moins éprouvée par le conflit. Dans dix départements, quatre années de bombardement ont littéralement retourné le terrain, détruit les villes et villages, forcé les populations à l'exil, ruiné l'économie locale¹...

Sur l'ancienne ligne de front s'étend désormais une « zone rouge » d'une superficie de 120 000 ha. Définie par l'État après l'armistice, elle regroupe l'ensemble des territoires dont le niveau de destruction a été le plus élevé et où le retour des habitants est considéré, à juste titre, dangereux avec les quantités d'obus non explosés.

Dans cette zone, se pose la question de savoir s'il faut laisser ces espaces en l'état, témoins de la fureur de la lutte et des sacrifices subis ici, ou s'il faut reconstruire. Partout, les cimetières et les monuments commémoratifs sont aménagés à partir de 1919, rappelant que le pays est à jamais défiguré et meurtri.

A. Les mesures prises pendant la guerre

La reconstruction n'a pas été improvisée après la guerre. Elle a été pensée dès la fin de la première année du conflit par deux lois votées les 22 et 26 décembre 1914 reconnaissant le « droit individuel à réparation des dommages causés par la guerre » et accordant un budget de 300 millions de francs pour les besoins les plus urgents.

En 1915-1916, par une série de lois et d'arrêtés, la réparation intégrale des sinistrés est admise², notamment par la création des commissions locales chargées d'identifier et d'évaluer les dommages de guerre et celle d'un service pour la reconstitution des régions envahies.

À l'initiative des autorités publiques, d'autres actions sont lancées afin, le moment venu, d'amorcer le plus rapidement possible la reconstruction. Ainsi, la section photographique de l'armée est mobilisée pour recenser les destructions et alimenter la propagande en direction des pays neutres³. Dès 1915, une réflexion est menée par les architectes Agache, Auburtin et Redont pour rationaliser la reconstruction à venir. Dans leur ouvrage *Comment reconstruire nos cités détruites. Notions d'urbanisme s'appliquant aux villes, bourgs et villages*, ils présentent les destructions subies, certes regrettables, comme une opportunité de repenser l'urbanisme. Ils appellent à une reconstruction rationnelle en établissant des plans d'ensemble d'aménagement, d'embellissement et d'extension afin de repenser les localités. Cela permettra d'améliorer la circulation, l'hygiène et l'agrément dans les localités. Concernant les villages dévastés, se pose la question de savoir si l'on reconstruit sur place ou si l'on choisit un site plus accessible et mieux adapté.

En 1917, un concours national d'architecture est organisé pour proposer, pour chaque département touché par les destructions, des modèles standards de bâtiments afin d'accélérer la reconstruction.

En novembre 1917, Clemenceau crée le ministère du Blocus et des Régions libérées, chargé, le moment venu, de planifier et d'organiser la reconstruction. Le portefeuille est d'abord confié à Charles Jonnart, puis à Albert Lebrun, député de Meurthe-et-Moselle⁴.

¹ Bruno Cabanes, « Les vivants et les morts : La France au sortir de la Grande Guerre », Stéphane Audoin-Rouzeau, Christophe Prochasson, *Sortir de la Grande Guerre. Le monde et l'après 1918*, Tallandier, Paris, 2008, p. 27.

² *Ibid*, p. 37.

³ *Ibid*, p. 37.

⁴ Il s'agit du futur président de la République de 1932 à 1940.

B. L'organisation de la reconstruction après la guerre

Des lois fondatrices

Après la guerre, deux lois sont votées par le parlement pour organiser la reconstruction : la loi « Cornudet » du 14 mars 1919 et celle du 17 avril 1919.

S'inspirant des recommandations des architectes Agache, Auburtin et Redont, la loi « Cornudet », du nom du député à son origine, impose aux communes reconnues comme endommagées par faits de guerre d'établir, dans un délai de trois mois, un plan d'alignement et de nivellement des secteurs à reconstruire accompagné d'un projet d'aménagement, d'embellissement et d'extension de l'ensemble de la commune.

Les villes de plus de 10 000 habitants doivent suivre les mêmes règles mais disposent d'un délai de trois ans.

La loi du 17 avril 1919 instituant la « charte des sinistrés » prévoit l'attribution de dommages de guerre à ces derniers. Chaque sinistré reçoit une somme égale au montant de la perte subie, perte estimée d'après la valeur du bien en août 1914. L'utilisation de l'indemnité est libre mais on incite les bénéficiaires à la dépenser afin de reconstruire *in situ* ou dans un rayon de 50 km en la majorant.

Le financement de la reconstruction

Le financement de la reconstruction est assuré par :

- un emprunt national en deux temps (« emprunt de la paix », « emprunt de la reconstruction ») décidé par la loi de finances du 31 juillet 1920. Il s'agit du 5^e emprunt depuis le déclenchement de la Première Guerre mondiale. Il permet de rapporter 43 milliards de Francs ;
- les dommages de guerre ;
- les réparations de guerre versées par l'Allemagne ;
- le Trésor public ;
- des prêts garantis par l'État.

Des emprunts locaux sont aussi lancés, comme par exemple, en Meuse, l'emprunt « Lecourtier » de juin 1922 portant sur 100 millions de Francs.

Des dons et parrainages venus de l'étranger peuvent également participer à la reconstruction. Ainsi, en Meuse, on peut citer l'exemple de l'Américaine Belle Skinner pour la reconstruction d'Hattonchâtel ou bien encore celui du prestigieux collège d'Eton au Royaume-Uni pour l'érection de la mairie du village d'Éton, non loin d'Étain.

Tout ceci permet de payer les dommages de guerre. Lorsqu'en 1933, les indemnisations sont closes, l'État aura versé 4 milliards de Francs aux sinistrés. L'endettement auprès des banques nationales et étrangères reste énorme.

Une longue et difficile reconstruction

Sur les espaces dévastés par les combats, avant même de reconstruire, il y a la nécessité de reconstituer le paysage. Cela passe d'abord par la remise en état des sols. Il faut dégager les fils de fer barbelés, remblayer les tranchées, retirer les explosifs. Dans ce travail de titan sont mobilisés les prisonniers de guerre⁵. Il faut en parallèle rouvrir les infrastructures de communication, rétablir les équipements, délimiter les zones rouges inconstructibles et enfin retrouver et redéfinir les limites parcellaires.

Ce sont les services de l'État (Services des travaux de première urgence, Services de la Reconstitution foncière, Service du génie rural, Ponts-et-chaussées...) sous la houlette du Ministère des Régions libérées qui coordonnent l'essentiel de ce travail de reconstitution.

⁵ *Ibid*, p. 39.

Afin de coordonner *in situ* les actions de reconstruction, les sinistrés d'une même localité ou d'un ensemble de localités proches se regroupent en coopératives. Celles-ci, favorisées par le ministre Albert Lebrun, sont créées afin de faciliter la gestion des dossiers et de conseiller les particuliers dans leurs démarches envers les différents acteurs de la reconstruction (administration, banques, architectes et entreprises de construction). Ainsi en Meuse sont constituées, après la guerre, 246 coopératives.

En attendant que les villages soient reconstruits, les habitants des zones sinistrées sont logés dans des baraques provisoires. Celles-ci sont fournies par l'État avec l'aide de l'intendance militaire. Les sinistrés s'installent dans des baraques de différents modèles : Adrian, Nissen ou bien encore de l'administration des régions libérées. Les matériaux utilisés sont le bois, la tôle ondulée, la toile goudronnée.

15 000 baraques provisoires ont été installées sur tout le territoire français entre 1919 et 1922. Elles sont louées par l'État et les sinistrés ont la possibilité de les acheter en utilisant les dommages de guerre.

La reconstruction, amorcée en 1920, dure une dizaine d'années.

Dans ces bâtiments qui sortent de terre, de nouveaux matériaux sont introduits comme la brique et le béton.

Dans les campagnes, on aère l'urbanisme autour de places. Les équipements sont modernisés avec l'établissement de l'éclairage électrique. On améliore les dispositifs de chauffage. L'agencement des maisons est réorganisé avec des espaces indépendants, lumineux et haut. On privilégie l'hygiénisme en établissant une séparation nette entre l'habitat et les locaux liés à l'activité agricole (étable, grange). On assiste à une bétonisation des sols pour une meilleure étanchéité.

Dans les villes, on modernise également l'urbanisme en élargissement notamment les rues. On édifie de nouveaux quartiers. On en profite pour aménager de nouveaux équipements collectifs comme des bains-douches, des marchés couverts ou pour étendre l'éclairage public⁶.

II. Le cas de Verdun et de la Meuse

A. La Meuse

Au moment de la cessation des hostilités, le département de la Meuse est un des territoires qui a connu le plus de destructions. Ainsi, sur 586 communes, 334 étaient considérées comme sérieusement, sinon totalement dévastées⁷ ce qui représente 29 000 maisons détruites⁸.

65% des immeubles du département ont été détruits ou endommagés.

La « zone rouge » concerne l'ancien champ de bataille de Verdun de 1916 à 1918 mais également ceux de l'Argonne, des Hauts de Meuse (notamment aux Épargnes) et la forêt d'Apremont aux portes de Saint-Mihiel. Une tendance différencie ce territoire par rapport aux autres concernés par la destruction : sa « zone rouge » s'est étendue. De 12 000 ha en 1919, elle représente, en 1923, une superficie de 19 571 ha⁹ englobant 46 communes. Par comparaison, celle du Pas-de-Calais est passée de 26 000 ha en 1919 à 473 ha en 1923.

Cette extension de la zone rouge s'explique par la prise en compte de l'état de dévastation du terrain mais également par le caractère périphérique de cet espace en déprise avant la guerre. Faiblement peuplé, ce territoire demeure adapté au regroupement du matériel de guerre dangereux ou indésirable, comme les obus. Ainsi, l'espace boisé au sud-ouest du village de Spincourt devient-il un grand espace de désobusage dans lequel on retrouve non seulement les projectiles toxiques venus du front de Verdun mais également de l'ensemble de l'ancien front de l'Ouest ! Le choix de ce site s'explique par le maillage ferroviaire laissé là par l'armée allemande facilitant de fait la convergence des trains de munitions.

⁶ *Ibid*, p. 443-444.

⁷ *La reconstitution du département de la Meuse*, Bar-le-Duc, 1928, p. 9.

⁸ Régis Latouche, *Lorraine 1918, de l'Armistice à la reconstruction*, Editions Place Stanislas, 2008, p. 121.

⁹ Chiffre tiré de Jean-Paul Amat, *Les forêts de la Grande Guerre. Histoire, mémoire, patrimoine*, PUPS, Paris, 2015, p.365.

300 000 à 400 000 obus toxiques sont stockés dès 1919-1920 non loin du village d'Azannes. En 1928, 200 000 obus chimiques sont incinérés non loin. En tout, ce seront plus d'un million d'obus qui seront entreposés là afin d'être neutralisés. L'héritage chimique de cette action demeure encore bien présent aujourd'hui...

B. L'ancien champ de bataille de Verdun :

Une vingtaine de villages a été dévastée de 1916 à 1918 au nord de Verdun.

Pour neuf villages de l'ancien champ de bataille, la reconstitution des terrains et la reconstruction s'avèrent irréalisables du fait du degré très élevé de destruction. Ainsi conformément à la loi du 17 avril 1919 traitant des réparations des dommages de guerre, l'État devient acquéreur des territoires de ces neuf communes. Comme le prévoit cette loi, il doit devenir propriétaire de l'ensemble des terrains dont « la remise en état nécessiterait une dépense supérieure à la valeur du terrain supposé reconstitué »¹⁰. L'exécutif a estimé que le montant de cette reconstruction aurait dépassé le montant total des indemnités versées aux habitants en se basant sur la valeur des biens en août 1914. S'en suit donc l'expropriation des habitants des communes de Cumières, Haumont-près-Samogneux, Beaumont-en-Verdunois, Louvemont, Douaumont, Fleury-devant-Douaumont, Ornes, Bezonvaux, Vaux-devant-Damloup. Les habitants n'ont d'autre choix que de refaire leur vie dans d'autres localités parfois très éloignées de la Meuse.

Pour autant, souhaitant honorer les habitants de ces localités mortes pour la France et conserver le souvenir de ces communes multiséculaires emportées dans la tempête de la Grande Guerre, le législateur a souhaité, par la loi du 18 octobre 1919, conserver l'existence administrative des communes détruites. Par ce texte, il est arrêté qu'une commission municipale de trois membres, dont un avec les fonctions de président, nommés par le préfet, devra continuer à gérer les affaires de la commune qui endossent désormais une dimension uniquement symbolique. Douaumont et Vaux-devant-Damloup ont la particularité de conserver un maire¹¹. Le moment fort de ces législatures est marqué par l'organisation de la fête patronale de la commune afin de faire perdurer le souvenir de la localité.

Pour les habitants de ces villages, le versement des dommages de guerre a été plus compliqué qu'ailleurs. Les difficultés administratives et l'ampleur de la tâche de reconstitution des terrains, notamment avec la disparition des bornes de propriété, et de reconstruction retardent le versement des indemnités. Avant que celles-ci ne puissent être débloquées, il faut réussir à délimiter précisément les propriétés disparues dans la dévastation de la zone rouge. Ces difficultés expliquent que les dommages de guerre ne soient versés aux habitants que quelques années plus tard (par exemple à partir de 1925 pour Vaux-devant-Damloup).

La décision de ne pas reconstruire ces villages accompagne la volonté d'une partie des anciens combattants français de laisser comme tel le champ de bataille afin de rappeler le souvenir de leurs camarades tombés en 1916.

En 1923, une loi classe l'ensemble des terrains de la zone rouge acquis par l'État en trois catégories : la première rassemble ceux qui peuvent être remis en culture, la deuxième ceux qui vont être boisés et la troisième enfin ceux destinés à être classés comme vestiges de guerre ou réutilisés à des fins militaires. Cette loi permet, pour certains de ces villages, de remettre en culture des parties du territoire communal, parcelles vendues lors d'enchères. Contrairement à ce que l'on peut croire, des communautés se sont réinstallées sur les sites de certains villages détruits. Il ne s'agit pas des villageois, qui ont dû renoncer à revenir, mais des employés de la Société générale des Chemins de Fer Économiques et leurs familles établis à Fleury-devant-Douaumont ainsi qu'à Vaux-devant-Damloup avec le rétablissement de la ligne de chemin de fer Verdun – Commercy – Montmédy dès 1920. Les cheminots quitteront les lieux avec la fermeture de la ligne en 1938.

Dans les années 1920, la vie est rude et austère sur le champ de bataille au milieu des friches, des innombrables vestiges du champ de bataille et des corps présents par dizaines de milliers. On vit un peu à l'écart sur le plateau, dans un environnement figé par la guerre. On voit passer de nombreux pèlerins se rendant sur les traces d'un être cher disparu ou inhumé dans un des nombreux cimetières provisoires. On cohabite avec des individus vivant sur le champ de bataille même ou dans ses environs

¹⁰ *Journal officiel de la République française*, 51^e année, n°107, 18 avril 1919.

¹¹ Jean-Paul Amat, *op. cit.*, p.368.

immédiats, dont l'activité frôle souvent l'illégalité, comme celle des ferrailleurs assurée par les militaires puis par des sociétés privées. Les accidents sont nombreux avec les manipulations des explosifs...

A partir de 1923, l'État se penche sur le boisement de cet espace. Jusqu'en 1932, 36 millions d'arbres sont plantés accompagnant la sanctuarisation du site.

C. La ville de Verdun :

Avec le déclenchement de l'offensive allemande, les habitants qui étaient encore présents à Verdun, de l'ordre de 3 000 à 4 000 personnes, évacuent la ville. La localité est alors intensément bombardée.

Au moment de l'armistice, sur les 2 736 immeubles existant avant la guerre, 2 635 ont été endommagés. Cela représente une destruction de l'ordre de 96 %¹² mais ce pourcentage est à nuancer dans la mesure où le degré de destruction n'est pas renseigné. Dans les faits, il semble qu'un tiers de la ville ait été totalement détruit.

En mars 1919, la municipalité est de retour à Verdun. Le 23 juin 1919, au même moment qu'elle célèbre la commémoration de la bataille de 1916, la ville fête également sa renaissance. Un slogan marque l'événement : « Détruite en dix mois, reconstruite en dix ans »¹³. Un projet insolite de rénovation urbaine propose de laisser une partie de la ville en ruines et de bâtir la nouvelle ville à côté. Finalement, ce projet nommé « Verdun-Pompéi » ne verra pas le jour. C'est le plan de l'architecte Voyer Charton qui est finalement retenu : il s'agit d'intégrer les fortifications dans la ville, de décongestionner le centre par l'agrandissement des rues et d'étendre les quais sur la Meuse tout en améliorant la connexion entre la ville haute et la ville basse¹⁴.

Se pose alors la question du financement. L'État y participe mais cela demeure bien insuffisant. La municipalité doit contracter plusieurs emprunts mais l'État tarde à les accorder. Fin 1920, seules quelques maisons sont réparées. Suite aux menaces de démission du Conseil municipal, le 23 juin 1921, jour de la commémoration de la bataille, le gouvernement s'exécute pour éviter un scandale. Six semaines après la signature du décret, l'emprunt de Verdun est complètement couvert¹⁵.

Le prestige acquis par la ville en 1916 lui permet d'attirer des fonds venus de l'étranger. Ainsi le Grand-Duché de Luxembourg adopte la ville le 22 juillet 1919 et lui attribue une somme d'un million de francs. Des entreprises luxembourgeoises assurent une partie des travaux. Un an et demi plus tard, Londres décide également de parrainer Verdun avec la création d'un comité « Verdun-Londres ». La capitale anglaise apporte son aide financière à hauteur de 1 128 589 Francs à la commune.

D'autres dons, de moindre importance, viennent de plusieurs départements français (comme ceux d'Alsace, des Bouches-du-Rhône...), ou de l'étranger (comme la République de Chine)¹⁶.

Avant la Première Guerre mondiale, Verdun était une grande ville de garnison. Avec le retour de l'Alsace et de la Moselle à la France, les unités militaires sont redéployées au plus près de la nouvelle frontière franco-allemande. Ceci impacte négativement l'économie de la cité.

Il faut donc trouver une solution pour que la ville retrouve son attrait. Verdun n'ayant pas de passé industriel, la municipalité souhaite développer l'activité commerciale en créant un grand port moderne sur la Meuse. Relié au chemin de fer, ce port doit recevoir un équipement de tout dernier cri : cabestans électriques pour le halage des bateaux et wagons, grues électriques, central téléphonique, canalisations de gaz et d'eau, alimentation électrique... Le projet est évalué à 2 375 000 francs. Celui-ci est finalement abandonné du fait de difficultés administratives et financières.

La ville va pouvoir cependant compter sur un atout de poids : le tourisme de Mémoire. Dès les lendemains de la guerre, de nombreux pèlerins, anciens combattants et touristes viennent se recueillir ou découvrir les grands sites du champ de bataille, tels les forts de Douaumont et de Vaux et bientôt l'Ossuaire de Douaumont. L'activité hôtelière se développe alors. En 1924, on compte 600 chambres d'hôtel disponibles à Verdun.

¹² *Ibid*, p. 13.

¹³ Franck Meyer, *Verdun, des ravages à la renaissance 1915-1929*, vol. 2 *Le Verdun nouveau*, Col. Connaissance de la Meuse, 2007, p. 4-5.

¹⁴ *Ibid*, p. 9-11.

¹⁵ *Ibid*, p. 32-33.

¹⁶ *Ibid*, p. 35-39.

En parallèle, la ville renoue avec son passé militaire. En effet, la cité redevient place fortifiée de second ordre en arrière de la ligne Maginot dont les premières casemates sortent de terre à la fin des années 1920. Les forts de Verdun sont réparés, tant que faire se peut, et de nouveaux régiments sont établis en ville.

BIBLIOGRAPHIE

- Jean-Paul Amat, *Les forêts de la Grande Guerre. Histoire, mémoire, patrimoine*, PUPS, Paris, 2015
- Bruno Cabanes, « Les vivants et les morts : La France au sortir de la Grande Guerre », Stéphane Audoin-Rouzeau, Christophe Prochasson, *Sortir de la Grande Guerre. Le monde et l'après 1918*, Tallandier, Paris, 2008
- Daniel Hubé *Sur les traces d'un secret enfoui. Enquête sur l'héritage toxique de la Grande Guerre*, Michalon, 2016.
- Régis Latouche, *Lorraine 1918, de l'Armistice à la reconstruction*, Editions Place Stanislas, 2008
- Franck Meyer, *Verdun, des ravages à la renaissance 1915-1929*, vol. 2 *Le Verdun nouveau*, Coll. Connaissance de la Meuse, 2007
- *La reconstitution du département de la Meuse*, Bar-le-Duc, 1928
- *Les reconstructions des années 1920 et 1950 en Lorraine. Un renouveau architectural et urbain*, La gazette lorraine, 2011

DOCUMENTS EXPLOITABLES EN CLASSE

I. Les témoignages

A. Sur la récupération des morts :

Le Bulletin de Meurthe-et-Moselle, 10 août 1919 :

« De tous côtés, dans la zone du champ de bataille, on signale des exhumations clandestines de cadavres militaires. Deux aviateurs français, tombés près de Rembercourt, avaient été enterrés au cimetière militaire de Thiaucourt. Leur tombe a été fouillée dans la nuit du 20 juillet, le cercueil brisé et les restes emportés dans une automobile. Les familles devraient aussi se rendre compte du peu de garantie que présentent ces macabres opérations. On a eu déjà à déplorer plusieurs erreurs : des parents, venus pour visiter la tombe de leur cher mort, l'ont trouvée vide. Le corps avait été enlevé pour un autre ! ».

L'Avenir de Montmédy, 16 septembre 1923 :

« Le père, 60 ans, est calme et silencieux ; la mère et une jeune fille pleurent et parlent avec abondance du défunt ; qui s'exprime se délivre... Ils viennent chercher ce qui reste du fils aîné, tué à Fleury, dans la grande fournaise. C'était, paraît-il, un beau gars, grand et fort, l'orgueil du père. L'opération dure longtemps, les corps n'ont pas de cercueils et ont été enfouis profondément. Vers 10 heures, les os sont recueillis un à un, posés délicatement sur le suaire étendu dans le cercueil et le corps est reconstitué. »

B. Sur le ramassage de munitions :

Rapport du général Dupont, Archives départementales de la Meuse, 10R82 :

« Les accidents dus à des manipulations intempestives d'explosifs, notamment de grenades et de fusées d'obus, sont de plus en plus fréquents. Les victimes sont surtout nombreuses parmi les enfants. Il me paraît que tous les moyens doivent être mis en œuvre pour essayer de prévenir ces accidents, le plus souvent très graves, et dont la répétition ne manquerait pas d'avoir une répercussion fâcheuse sur le moral de la population. »

C. Sur le désobusage :

Article tiré de *L'Eclair de L'Est* sur la concentration de projectiles à Spincourt :

« Spincourt, 7 septembre 1919. Quelques obus à gaz éclatèrent dans le dépôt et 24 obus de 155 tombèrent dans le pays, sans éclater heureusement. Les habitants se sauvèrent à toute vitesse dans les champs. Résultat, le rapport du commandant se termina par l'expression suivante : « Explosion sans importance ». Mais ce n'est pas tout le danger qu'il y a à Spincourt et dans les environs. Combien de projectiles se trouvent encore dans les champs ! C'est la raison pour laquelle il reste encore tant de terre inculte. Les prisonniers boches vont rentrer en Bochie sans avoir fait le relèvement de ces projectiles, travail qui leur incombait, puisque c'est leur Deutschland qui est responsable des méfaits de la guerre. On se plaint à Spincourt et vraiment on n'a pas tort ».

Article du *Bulletin meusien* du 23 octobre 1920¹⁷ :

« Il reste encore un dépôt d'obus toxiques près de la ferme de « La Gélinerie » (Azannes) mais on les fait sauter à raison de deux à trois milles par jour ».

Article tiré de *L'Humanité* du 23 janvier 1925¹⁸ :

« Occupé à l'usine de désobusage près de Grémilly (Meuse), l'ouvrier Eugène Retours a été intoxiqué par les gaz en procédant au vidage d'un obus de 150 contenant du Phosgène. Le malheureux a succombé peu après à l'hôpital de Mangiennes »

Article tiré du *Bulletin meusien* du 18 juillet 1925¹⁹ :

« Les Allemands avaient installé dans les forêts de Mangiennes et de Billy des dépôts de munitions qui comprenaient des centaines de milliers d'obus. A l'Armistice, il en restait encore des quantités. L'usine de munitions établie à Spincourt [*usine Clere et Shwander*] en désobusa un certain nombre ; une autre usine établie à « La Gélinerie » dut fermer ses portes laissant à cette ferme un nombre considérable d'obus et d'explosifs. Des vols de cuivre et de cheddite y furent commis. L'autorité militaire décida alors à y établir un poste de garde composé d'un sergent et de soldats du 22^e tirailleur de Verdun. Une sentinelle aperçut un individu qui rôdait dans une baraque renfermant des perceuses. »

Le maire de Brandeville (Meuse), témoigne le 17 mai 1929²⁰ :

« Ce travail constitue un grand danger, non seulement pour les artificiers qui l'exécutent – chaque jour des accidents graves ou mortels sont signalés, consistant surtout en brûlures des mains ou du visage, ou des organes internes, ce qui semble produit par les émanations de vapeurs d'ypérite -, mais aussi pour tous les usagers de la route qui se trouvent incommodés en passant en cet endroit. En outre, ces vapeurs toxiques nuisent à la végétation, et il est à craindre qu'elles ne causent des accidents nombreux parmi le bétail que l'on commence à mettre en pâturage dans les parcs avoisinants ; comme cela s'est produit pendant les deux ou trois années qui ont suivi la guerre. Il n'est pas admissible que de pareilles pratiques aient lieu dix ans après la guerre, à une si faible distance des villages (moins d'un kilomètre à vol d'oiseau), alors qu'un terrain spécial doit être affecté au déchargement des engins, et que très souvent nous recevons des placards mettant en garde la population contre les dangers des épaves de guerre. »

D. Sur la destruction des villages :

Lettre de Miss Horace Grey à l'éditeur Henri Frémont au sujet du village de Samogneux :

« Monsieur, vous ne me connaissez pas, mais je connais votre librairie parce que je reviens de Verdun et j'y ai acheté tous les livres qui se publient dans votre région [...] Votre Père Barnabé m'a touché et avant de quitter Verdun j'ai tenu à me rendre à Samogneux... J'ai interrogé les gens là-bas... J'ai vu la chapelle... Voulez-vous qu'à nous deux nous tenions quelque chose pour Samogneux... J'ai réfléchi ! Il n'y a pas que votre Père Barnabé, voyez-vous, qui ait des idées, moi aussi ! Ecoutez, Monsieur, donnez-moi l'autorisation de traduire votre livre en anglais... Je le vends dans mon pays, et le produit de la vente, je vous l'envoie pour le village... Est-ce que cela vous paraît possible ? Est-ce que cela vous plaît ainsi ? ».

¹⁷ Daniel Hubé *Sur les traces d'un secret enfoui. Enquête sur l'héritage toxique de la Grande Guerre*, Michalon, 2016, p.195.

¹⁸ *Ibid.*

¹⁹ *Ibid.*

²⁰ Régis Latouche, *Lorraine 1918. De l'armistice à la reconstruction*, Éditions Place Stanislas, 2008, p. 80-81

Un état des lieux des destructions dans les villages :

Article tiré de *L'impartial* du 7 janvier 1919 :

« Esnes : 164 maisons avant-guerre. 164 maisons détruites. Etain : il reste une maison facilement réparable ; 5 à 8 maisons, 2 remises et 3 écuries réparables ; 20 à 30 maisons dont les murs pourront servir. A part quelques poutres de toiture et les quelques maisons indiquées ci-dessus, il ne reste à Etain aucun morceau de bois pouvant servir à la reconstruction ».

Le cas du village de Cumières

« Un village, c'est une personne. Son âme est faite de la fusion des âmes des habitants... Le village est un être cher. Nous aimons notre village, comme dans la famille nous aimons nos parents. Notre village a perdu son corps, mais sa mort ne peut être définitive. Son âme, comme la nôtre, est immortelle ; cette âme, c'est l'histoire du village et ce sont tous nos souvenirs ».

Louis Lavigne, Histoire de Cumières, Verdun, Joseph Martin imprimeur, p. 108

E. Sur le retour des réfugiés :

Madame Benoit, de Neuville²¹, témoigne dans l'immédiat après-guerre :

« Toutes les maisons sont planches de 3 pièces, malgré tout, tout le monde est revenu. C'est encore une autre vie que cette vie de réfugié où l'on était si mal vu. »

Témoignage d'un habitant d'Onville

Article tiré de l'article *Le Réveil*, le 14 juin 1919 :

« Chez nous, ce n'est guère plus gai. Une partie des habitants n'a pas d'abri. Les autres ont des baraques en planches (deux chambres de 4 mètres carrés) pour lesquelles on a le culot de demander 60 francs de location par an ! Rien pour abriter les bêtes, rien pour garantir les récoltes. Un de mes voisins avait ramassé de la tôle ondulée pour faire un abri provisoire. Il a été ramassé par le Génie. On nous envoie quelquefois des équipes de prisonniers boches. Ils n'en fichent pas un coup. »

La volonté de retourner à Verdun.

Lettre d'un habitant de Regret, faubourg de Verdun, 4 mars 1919²² : (ponctuation d'origine)

« Veuillez bien s'il vous plaît me donner un renseignement je désirerais savoir à qui m'adresser pour rapatrier ma famille hélas bien amoindrie car j'ai deux fils de tués à l'ennemi le premier classe 1913 le 11 février 1915 bois de la Guerie Argonne le second de la classe 1918 mort à l'Hôpital des suites de ses blessures dans les environs de Compiègne. Je suis ici avec le reste de ma famille comme le vous le dit plus haut dans la commune de la Tour St Gelin canton de Richelieu Indre-et-Loire depuis 3 ans exactement j'ai bientôt 59 ans je me nomme Jean Bouyer, je suis de Regret faubourg de Verdun et je préférerais retourner chez moi le plus tôt possible que de rester ici en exil car il y a assez longtemps que j'y suis. Ma maison à ce que l'on m'a dit est habitable quoiqu'il n'y ait plus que les murs et la toiture tout ce qui était bois meubles linge tout enfin a disparu nous n'avons pu emporter qu'un petit paquet chacun défense de prendre plus enfin tout a été pillé il ne reste plus rien seulement je voudrais bien retourner le plus tôt possible pour semer planter des légumes car voilà la saison bientôt arrivée. »

²¹ *Ibid*, p. 122

²² Franck Meyer, *Verdun, des ravages à la renaissance 1915-1929*, vol. 1, Connaissance de la Meuse, 2006, P. 34

F. Sur la reconstruction de Verdun :

Article du *Bulletin Meusien* du 20 décembre 1917 :

« Je ne conçois pas un autre Verdun, Verdun demain émigrant, évacuant sa Roche et ses murailles, et ses habitants allant camper loin de leurs foyers (...) La Cité héroïque saura survivre à ses blessures et renaître de ses cendres (...) Nous ferons de Verdun un monument de travail, de force et de production. Nous voulons que là où l'ennemi a semé la mort une vie plus belle surgisse. »

Lettre du maire de Verdun, Edmond Robin, rédigée à la fin de l'année 1921²³ :

« Songez qu'à l'heure actuelle, de nombreux Verdunois se trouvent encore dans l'impossibilité de rentrer, faute de logement.

Mais pour reconstruire, il faut de l'argent. Les dommages de guerre ne sont versés que lentement et jusqu'ici d'une manière très insuffisante. L'Etat, nous le savons, est dans une situation difficile, et s'il faut attendre que l'Allemagne ait payé pour que nous puissions reconstruire, quel délai ne faudra-t-il pas ?

Heureusement la petite nation du Luxembourg nous est venue en aide pour la reconstruction des bâtiments communaux [...]

Là se sont bornés les secours de l'extérieur. De nombreux pays nous ont offert une décoration, mais les Verdunois peuvent-ils goûter la gloire lorsqu'ils sont sans abris depuis sept ans ? »

Discours d'Edmond Robin devant le conseil municipal de la ville²⁴ :

« Verdun victime de la guerre, est devenue après la paix victime des formalités administratives. »

Un doute sur la construction d'un port moderne à Verdun :

Le Président des Aciéries de Longwy s'exprime sur le cas du port de Verdun²⁵ :

« - Envisagé au point de vue de son utilisation par les usines de la région de Longwy et les mines du bassin de Briey, le port projeté ne semble pas devoir présenter grand intérêt ;

- La situation de Verdun par rapport aux ports fluviaux qui l'environnent est plutôt défavorable à la réussite d'une telle entreprise ;
- Après la canalisation de la Moselle entre Metz et Thionville, Verdun sera dans une posture encore plus défavorable qu'actuellement ;

Verdun n'offre comme avantage que sa position sur la voie qui dessert directement la Belgique ».

G. Sur le développement du tourisme de guerre :

Article du *Bulletin Meusien* :

« L'exploitation des ruines, si elle est dirigée, conduite avec une intelligente initiative, peut être pour tous les Meusiens une source réelle de bénéfices très appréciables. »

Un conseiller général de la Meuse, août 1919²⁶, appelle au développement du tourisme de guerre :

« Une industrie est appelée à y recevoir, par le fait même des dévastations dont il a été l'objet, le plus formidable développement pendant un certain nombre d'années, c'est l'industrie du tourisme. Nombreux sont déjà et innombrables seront les visiteurs qui feront le pèlerinage de nos champs de bataille. On a dit qu'aucune indemnité de guerre ne ferait rentrer en France autant d'or que le tourisme, et on a eu raison. »

²³F. Meyer, *op. Cit*, Vol. 2, p. 20

²⁴*Ibid*, p. 54

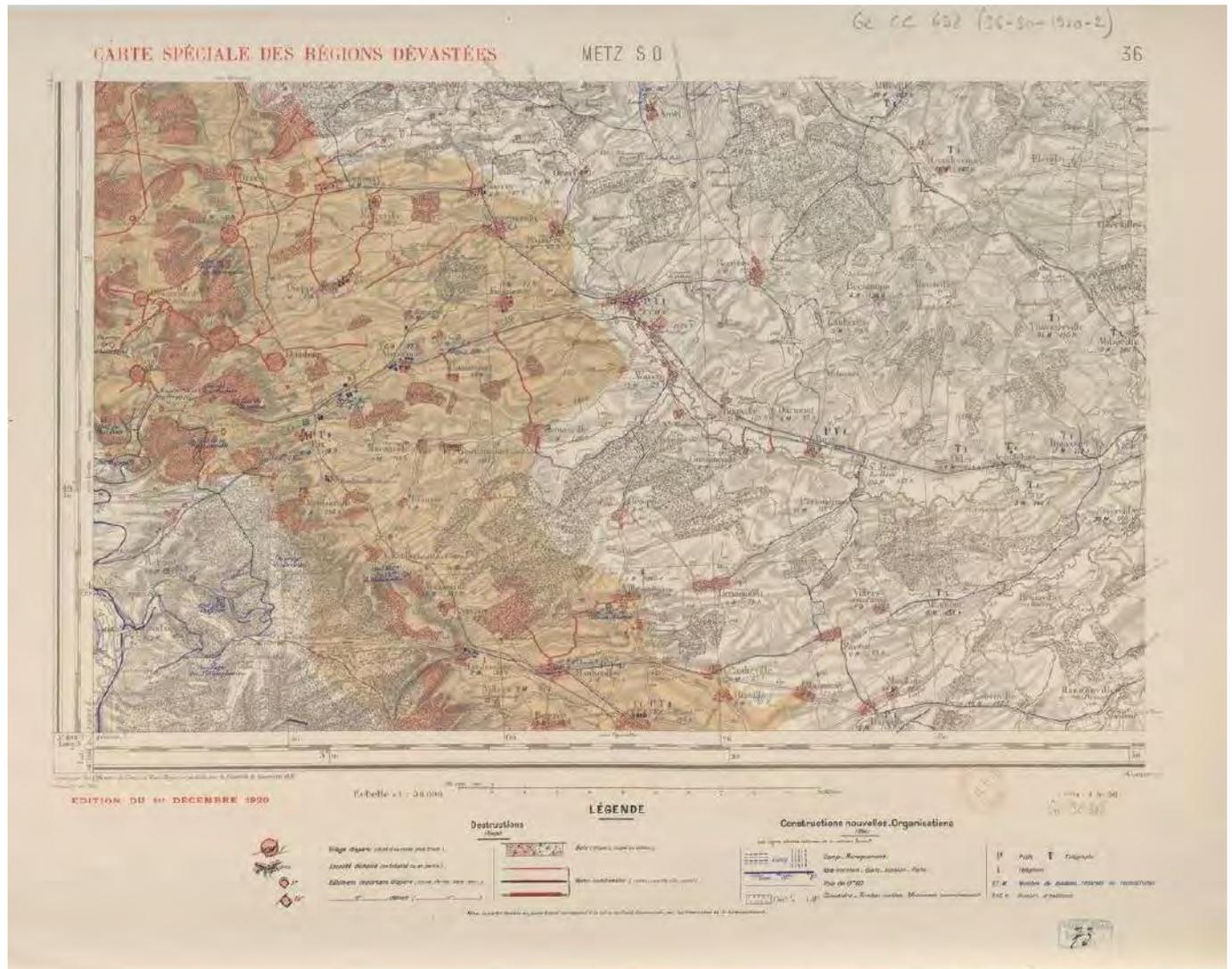
²⁵*Ibid*, p. 70

²⁶*Ibid*, p. 79

II. Cartographie

Les cartes spéciales des régions dévastées

Champ de bataille de Verdun : rive droite de la Meuse



III. Iconographie

A. Les champs de bataille de Verdun et de la Meuse



Panorama du champ de bataille de Verdun (rive droite de la Meuse) vu depuis le nord de la ville.
(Coll. Mémorial de Verdun)



Vue d'une partie du champ de bataille de Verdun depuis le fort de Tavannes (fin 1918-début 1919).
(Coll. Mémorial de Verdun)



Le village de Bras-sur-Meuse après la guerre.
(Coll. Mémorial de Verdun)



Baraques établies sur le site du village d'Esnes-en-Argonne après la guerre.
(Coll. Mémorial de Verdun)



Une partie de la caserne du fort de Douaumont après la guerre.
(Coll. Mémorial de Verdun)



Le fort de Vaux après la guerre.
(Coll. Mémorial de Verdun)



Fresnes-en-Woëvre. Baraquements de commerçants
(Coll. Mémorial de Verdun)



Intérieur d'une baraque Adrian.
(Collection La contemporaine)



Fresnes-en-Woëvre. La chapelle provisoire.
(Coll. Mémorial de Verdun)



Malancourt. Les baraques du village provisoire baptisé
« Village-Nègre ».
(Coll. Mémorial de Verdun)



Une ferme reconstruite dans les environs de Verdun.
(Coll. Mémorial de Verdun)



Le village de Fresnes-en-Woëvre reconstruit (début des années 1930). La place du général Marguerite.
(Coll. Mémorial de Verdun)

B. La ville de Verdun



Les destructions des bords de Meuse, 1918.
(Coll. Mémorial de Verdun)



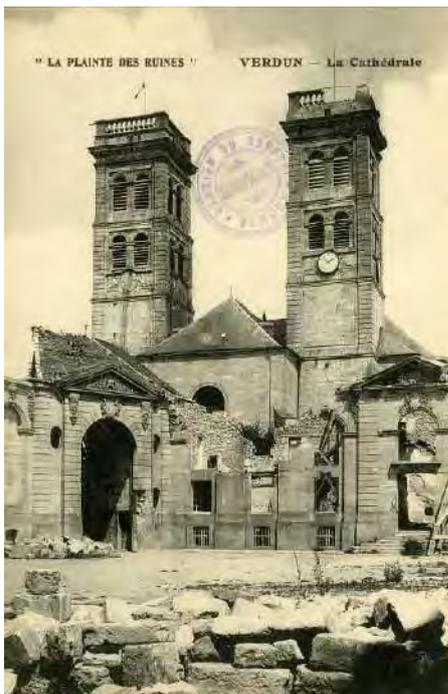
Vue des bords de Meuse depuis le pont Fernand Legay.
(Coll. Mémorial de Verdun)



Les bords de Meuse en ruines dans l'immédiat après-guerre.
(Coll. Mémorial de Verdun)



La rue Mazel en ruines. Début des années 1920.
(Coll. Mémorial de Verdun)



La cathédrale endommagée vue depuis la cour du Palais épiscopal. (Coll. Mémorial de Verdun)



Vue de l'intérieur de la cathédrale endommagée.
(Coll. Mémorial de Verdun)



Travaux de reconstruction dans la cour du palais épiscopal.
(Coll. Mémorial de Verdun)



Le quai « de Londres » reconstruit depuis le pont Fernand Legay.
(Coll. Mémorial de Verdun)



Le même quai de Londres, vu du Monument à la Victoire à la Porte Chaussée.
(Coll. Mémorial de Verdun)



La porte Châtel et le Château d'eau offert par la ville de Londres.
(Coll. Mémorial de Verdun)



La rue Mazel reconstruite.
(Coll. Mémorial de Verdun)

C. Affiche



Affiche pour l'Emprunt national de 1920.

(Coll. particulière)

LA SOMME



Baraques provisoires *Nissen* à Equancourt, 13 avril 1919.

© Library of Congress

SOMMAIRE

La reconstruction dans la Somme

MISE AU POINT SCIENTIFIQUE	25
I. Une destruction en trois temps	25
A. La bataille de la Somme (1916)	25
B. L'opération Alberich (1917)	25
C. La bataille de Picardie (1918)	26
II. 1917 : une première reconstruction	26
III. Les défis de la reconstruction	27
A. Répondre à l'urgence	28
B. La reconstruction définitive	28
IV. Bibliographie	30
DOCUMENTS EXPLOITABLES POUR LA CLASSE	31
I. Témoignages	31
A. Lors de la bataille de la Somme (1916)	31
B. Lors de l'opération Alberich (1917)	32
C. A propos des reconstructions	33
II. Cartographie	36
A. La zone rouge redessine l'ancienne ligne de front	36
B. La zone rouge dans la Somme	36
C. Les villages totalement dévastés dans la Somme	37
III. Iconographie	38
A. La bataille de la Somme (1916)	38
B. L'opération Alberich (1917)	39
C. La bataille de Picardie (1918)	40
D. Les reconstructions	41
E. Faÿ : l'exemple d'un village déplacé	45

MISE AU POINT SCIENTIFIQUE

I. Une destruction en trois temps

Bien que sujette à des combats sporadiques, la Somme est épargnée par les grandes batailles en 1914 et 1915. Ce « calme », tout relatif, est mis à mal durant les trois dernières années de guerre par deux grandes batailles en 1916 et 1918, et par un déplacement de la ligne de front en 1917. Trois événements qui marquent profondément le territoire, notamment dans la partie est du département.

A. La bataille de la Somme (1916) :

A l'instar de la bataille de Verdun qui se déroule au même moment dans la Meuse, la bataille de la Somme inaugure et symbolise l'industrialisation de la guerre. Désormais, l'artillerie domine le champ de bataille. Si elle met à rude épreuve les hommes, son utilisation massive durant les 141 jours de l'affrontement impacte profondément les communes et les paysages situés à proximité du front : villes et villages en ruines ou rasés, voies de communication endommagées, terres agricoles labourées par les obus et empoisonnées par les produits chimiques des munitions... « *Le village de Guillemont semblait avoir complètement disparu ; seule une tache blanchâtre parmi les entonnoirs signalait encore l'endroit où le calcaire de ses maisons avait été pilé. Devant nous, nous avons la gare, fracassée comme un jouet d'enfant, et plus loin derrière, le bois Delville, haché en copeaux.* » (Ernst Jünger, *Orages d'acier*)
Devant la violence des combats, nombre de villes et villages ont été vidés de leurs habitants, partis de leur propre chef devant le danger ou contraints d'évacuer sur décision de l'autorité militaire. « *A 11 h du matin, on nous apprend une nouvelle foudroyante : [on] vient d'annoncer à son de cloches l'évacuation de [Péronne] pour 4 h ! Tout le monde est en effervescence sur la place. Presque tous sont d'accord qu'il faut rester malgré tout. Nous allons au château au nombre d'une quarantaine pour voir l'adjudant Schmidt : il dit qu'il a ordre de nous faire évacuer par la force vers Bussu et Roisel. Quiconque résistera sera en "danger de mort". [...] Nous disons adieu à tous les partants, qui haussent les épaules en nous voyant rester. [...] Nous sommes à quatre comme dans une forteresse assiégée. [...] nous sommes seuls, abandonnés, dans une ville morte presque aussi vide d'Allemands que de Français.* » (Pierre Malicet, *Un magistrat des territoires occupés pendant la Première Guerre mondiale*) Ces déplacés ne pourront, au mieux, revenir qu'à l'été 1917 lorsque la ligne de front se déplacera plus à l'est. Dès lors occupées par les seuls soldats – rares sont ceux à rester chez eux – et placées au cœur des combats, les communes connaissent une irrémédiable décrépitude : certaines sont totalement rasées (Pozières, Ginchy, Courcellette...), d'autres disparaissent à jamais (Bovent, Frégicourt, Genemont).

B. L'opération Alberich (1917) :

Après les batailles de Verdun et de la Somme, si coûteuses en hommes, l'armée allemande peine à reconstituer ses effectifs. Conscients des difficultés, le duo Hindenburg-Ludendorff, qui assure le commandement depuis le 29 août 1916, décide de réorganiser leur ligne de défense. En réduisant les saillants de Roye et de Bapaume, ils ont l'opportunité de raccourcir la ligne de front d'une soixantaine de kilomètres et de réduire le nombre d'unités nécessaires à la défense du front. La construction de cette nouvelle position, baptisée « ligne Hindenburg », est un chantier gigantesque. Ce n'est que le 9 février 1917 que débute l'opération Alberich, vaste repli des troupes allemandes vers Saint-Quentin accompagné d'une politique de « terre brûlée ». Avant de céder le terrain à l'ennemi, et afin d'entraver autant que possible ses mouvements, l'armée allemande entreprend une destruction méthodique et systématique de toutes les ressources potentiellement utiles : bâtiments, usines, ponts, écluses et

nœuds de communication dynamités, puits pollués, arbres fruités abattus... « *Le pillage a été complet ; tout a été pris ou ravagé ; on nous a enlevé jusqu'à notre dernier matelas [...]. C'est dans la nuit du 3 au 4 mars 1917 que l'ennemi a commencé à détruire la ville. Des soldats pratiquaient des excavations dans les murs des maisons, mettaient le feu aux immeubles avec des bombes incendiaires. Je les ai vus apporter ensuite dans les ruines des paquets ressemblant à des paquets de chicorée et sur quelques-uns desquels j'ai vu inscrit en caractères noirs le mot "dynamite" ; quand je suis parti, les quatre cinquièmes de la ville étaient anéantis.* » (Un habitant de Roisel)

Suite à l'offensive de l'été 1916 et à l'opération Alberich, 205 des 381 communes proches de la ligne de front sont totalement détruites ; en Picardie, une enquête présentée à la Chambre des Députés en juillet 1917 estime que plus de 36 000 habitations sont totalement détruites (et plus de 10 000 partiellement) et que 146 communes « libérées » restent inaccessibles. Ces destructions volontaires – et non pour faits de guerre – sont une aubaine pour la propagande qui trouve une occasion supplémentaire de barbariser l'ennemi. Les opérateurs de la Section photographique de l'Armée immortalisent les ruines ; s'il s'agit dans un premier temps de constituer des archives qui pourront prouver la responsabilité de l'Allemagne lors de son futur procès, les clichés sont largement diffusés dans la presse et donnent matière à éditer en grande série des carnets de cartes postales antiallemandes (« Français, souvenons-nous ! », « A travers la Somme dévastée »...).

C. La bataille de Picardie (1918) :

Un an après le repli sur la ligne Hindenburg, la situation de l'Allemagne est préoccupante : pénurie des effectifs, économie étranglée par le blocus maritime, gronde d'une population épuisée et affamée, arrivée prochaine des premières troupes américaines menaçant de faire basculer le rapport de force.

Hindenburg et Ludendorff décident de jouer leur va-tout et lancent l'offensive de la dernière chance, dite *Kaiserschlacht* (bataille de l'empereur). Les troupes allemandes attaquent le 21 mars 1918 entre Arras et Saint-Quentin. Elles enfoncent sans coup férir le front allié et coupent la liaison entre Français et Britanniques qui reculent d'une soixantaine de kilomètres, jusqu'aux portes d'Amiens, dès lors à portée de canon. Leur progression provoque un nouvel exode des populations civiles et une nouvelle vague de destructions. Les Allemands sont finalement stoppés par les Australiens à Villers-Bretonneux le 25 avril, à une dizaine de kilomètres d'Amiens. De nouveaux coups de boutoir sont portés par l'armée allemande sur la Lys (du 21 mars au 4 avril), au Chemin des Dames (du 27 mai au 4 juin), et en Champagne (du 15 au 17 juillet). Dans la Somme, après un premier échec au printemps, une seconde offensive – dite bataille du Matz – est lancée à grand renfort d'artillerie du 9 au 11 juin entre Montdidier, au sud du département, et Noyon, dans l'Oise. Une fois encore, les combats ravagent le territoire : Montdidier, Moreuil, Ailly-sur-Noye, entre autres, n'offrent plus qu'un spectacle de désolation.

II. 1917 : une première reconstruction

La reconstruction dans le département de la Somme a pour spécificité de se dérouler en deux temps distincts. Une première reconstruction s'engage lorsque les Allemands se replient sur la ligne Hindenburg au printemps 1917, abandonnant aux alliés les villes et villages qu'ils occupaient à l'est du département. Dans certaines communes, et sous contrôle de l'autorité militaire, ce départ permet à des civils déplacés depuis les combats de l'été 1916 de rejoindre leur maison. « *M. Caron [...] est le premier à avoir obtenu l'autorisation d'habiter Péronne. On va installer des baraques pour la sous-préfecture, la mairie, etc... Beaucoup de Péronnais, pleins de vigueur, sont rentrés des pays envahis.* » (Pierre Malicet, *Un magistrat des territoires occupés pendant la Première Guerre mondiale*) Cette longue absence a de fait interdit toute possibilité de rebâtir avant l'été 1917. Mais dès leur retour, une fois surmonté l'abattement face au désastre, chacun se met à l'ouvrage et les premiers travaux commencent. Dans un premier temps, avec le soutien du Comité interministériel pour la Reconstruction

nouvellement créé (il deviendra le ministère des Régions libérées et œuvrera jusqu'en 1926), il s'agit de déblayer les décombres, d'étayer et de protéger ce qui reste debout, et de sauver les biens qui peuvent encore servir (meubles, literie, linge...).

L'Etat est pris de cours et peine à réagir efficacement. Il s'est pourtant attaché à anticiper très tôt la future reconstruction :

- la Chambre des députés vote le 22 décembre 1914 le « droit individuel à réparation des dommages causés par la guerre » complété par une loi du 26 décembre, accordant un budget exceptionnel de 300 millions de francs pour les besoins les plus urgents ;
- suite à la première assemblée du Comité national d'action pour la réparation intégrale des dommages causés par la guerre, un décret du 20 juillet 1915 préconise la création de commissions locales pour constater et évaluer les dommages de guerre ;
- un arrêté du ministère de l'Intérieur du 30 avril 1916 prévoit la création d'un service pour la reconstitution des régions envahies – effectif le 1^{er} mai 1916 – « *en vue de l'étude, de la préparation et de la réalisation des mesures propres, soit à permettre la reconstitution provisoire des moyens d'habitation dans les régions dévastées, soit à faciliter la reconstruction des villes, villages ou immeubles détruits par les événements de guerre.* » Il est chargé de « *traiter les questions relatives au paiement des acomptes sur indemnités de dommages de guerre, au contrôle de leur emploi, aux divers modes de libération de l'État ou des obligations spéciales de l'État en matière de règlement des dommages de guerre.* » ;
- un ministère du Blocus et des Régions sinistrées est créé le 16 novembre 1917.

D'autres organismes sont mis en place mais ils ne sauront répondre aux attentes des sinistrés et seront rapidement dissous. La réinstallation, aussi difficile que précaire, est longue et seule la volonté des populations rend possible un retour progressif à un semblant de vie. Leurs efforts sont cependant réduits à néant lorsque les Allemands lancent au printemps 1918 leur grande offensive depuis la ligne Hindenburg où ils s'étaient repositionnés l'année précédente. En enfonçant les défenses alliées et en progressant rapidement vers l'ouest de la Somme, une nouvelle vague de destructions frappe du Vermandois à Amiens (voir page 26). Au final, cette première reconstruction aura constitué une expérimentation grandeur nature pour celle qui sera entreprise après-guerre.

III. Les défis de la reconstruction

Dès 1915, deux visions s'opposent quand est évoquée la future reconstruction : faudra-t-il préserver les ruines pour conserver une mémoire « vivante » du cataclysme ou répondre aux attentes des populations souhaitant regagner leurs foyers et leurs villages ? En 1917, l'idée de conserver des ruines mémorielles semble difficilement envisageable et ne sera retenue qu'en de rares occasions en raison de l'étendue des dommages et de l'instabilité menaçante de nombreux bâtiments. Fin 1918, le Bureau topographique de la Reconstitution foncière classe les territoires en trois catégories ; la zone rouge intègre les territoires considérés comme à jamais inexploitable par l'homme. « [...] *la zone rouge, cette zone que l'administration considérait comme morte [...]* » (Roland Dorgelès, *Le réveil des morts*) L'est de la Somme, après la grande offensive de 1916, l'opération Alberich en 1917 et la bataille de Picardie en 1918, est sans surprise placé en zone rouge : villages rasés, terres labourées et impropres à la culture (sous-sols empoisonnés par les produits toxiques et conservant de nombreuses munitions non explosées), infrastructures industrielles et routières détruites... Or, la Somme est ancestralement un territoire à forte dominante agricole. Malgré l'ampleur de la tâche, les sinistrés sont bien décidés à revenir vivre sur et de leurs terres. Pourtant, la découverte du foyer est un choc qui semble de prime abord insurmontable : « *Dans tous les pays qui formaient les lignes avant l'avance, plus rien que des ruines : Moreuil, Démuin, Morisel sont dans le même cas, des maisons effondrées, d'autres qui sont encore debout mais dont le toit manque, la désolation partout. [...]* Enfin, j'arrive à Villers-Bretonneux

[...] et chez nous. Je dois vous dire que c'est encore une des maisons qui a le moins souffert, elle est encore debout et n'est pas crevassée, seulement et comme partout ailleurs, plus une panne sur le toit, le plafond est crevé [...]. » (Lettre de Gustave Dieu à sa femme) Amiens, la capitale picarde pourtant à distance raisonnable du front, est détruite à près de 30%. Si plus de 8 000 maisons sont touchées par les bombardements du printemps 1918 (1 500 sont totalement détruites), le centre ville est le plus impacté et, à l'image du musée ou du cirque municipal, de nombreux édifices publics ont été touchés par des obus ; quant à la cathédrale qui fait la fierté de la ville, elle a été miraculeusement épargnée. Refusant d'abandonner leur cadre de vie, les sinistrés de la Somme vont déblayer les décombres, se construire des abris précaires ou vivre dans leurs caves et remettre progressivement les terres en culture après les avoir nettoyées (munitions, barbelés, équipements divers, corps...) et nivelées (comblement des tranchées, des abris souterrains...).

A. Répondre à l'urgence :

L'étendue des dommages est telle qu'une reconstruction définitive et complète ne peut se concevoir que dans un temps long. Il faut pourtant reloger les populations et redonner vie aux communes. Les sinistrés s'emploient à prélever tout ce qui peut être encore utilisable pour se bâtir des abris de fortune. « On s'aménageait des tanières, on descendait ses paillasses sous les tôles "métro" [...], la vie reprenait sous les ruines, comme une mystérieuse germination [...]. » (Roland Dorgelès, *Le réveil des morts*) Aussi voit-on apparaître une architecture d'urgence pour répondre aux premiers besoins. Pour ceux dont la cave ne peut être investie, les premières habitations provisoires sont constituées d'un bric-à-brac de matériaux divers : planches, bâches imperméables, tôles, briques, pierres, métaux récupérés dans les décombres et sur les anciens champs de bataille... Des constructions provisoires préfabriquées en bois et/ou en tôle (baraques *Nissen** ou *Adrian* du nom de leurs concepteurs) fleurissent dans les villes et villages et offrent de premiers logements et abris aux populations et aux différents services (mairie, école, église, poste...). A l'origine destinées à loger les soldats à proximité du front avant de proposer une solution de relogement aux sinistrés, elles sont mises à disposition ou vendues aux enchères aux municipalités à la fin du conflit.

Baptisé « tube », « demi-lune », « métro » ou « tonneau », l'abri *Nissen* est constitué d'un demi-cylindre de tôle ondulée dont l'avant et l'arrière sont fermés par des planches couvertes de carton bitumé, les fenêtres se limitant à de simples papiers huilés. Offrant une surface au sol de 38 m², il est posé sur des plots en béton et des sous-bassements en briques ; son sol reste en terre battue et fait de ce préfabriqué britannique démontable un abri rudimentaire et sans confort. Rapidement décrié pour son insalubrité, il peut loger une famille quand la baraque *Adrian*, plus spacieuse, peut en recevoir jusqu'à quatre. D'autres modèles, moins répandus, à l'image de la baraque *Puchot* à partir de 1920 (dite semi-provisoire car reposant sur une dalle en béton) sont proposés.

Entre 1916 et 1918, plus de 150 000 baraques *Nissen* britanniques légères et plus de 100 000 baraques *Adrian* françaises (cabanes en bois préfabriquées) sont construites en série. En 1922, 91% des sinistrés de la Somme vivent toujours dans ces constructions provisoires.

* voir « *Iconographie* », pages 42 et 43

B. La reconstruction définitive :

Au lendemain de l'armistice, face à l'ampleur de la tâche, l'Etat tente d'organiser la reconstruction. Un ensemble de lois vient, en complément de celles déjà votées durant la guerre, fixer le cadre des aides proposées aux sinistrés :

- la loi Cornudet (14 mars 1919) invite les villes de plus de 10 000 habitants à établir des plans d'urbanisme, visant à l'aménagement et à l'embellissement (dans les faits, ces plans sont souvent confiés à des architectes choisis par les coopératives civiles locales de reconstruction) ;

- la loi sur la réparation des dommages causés par faits de guerre, dite « Charte des sinistrés » (loi du 17 avril 1919), codifie les procédures d'indemnisation en fonction des dommages subis, guide les experts chargés de leur évaluation et simplifie les formalités administratives pour la constitution des dossiers de demande d'aide. La loi proclame l'égalité et la solidarité de tous les Français devant les charges de la guerre et établit le droit à la réparation intégrale des dommages (cette loi connaîtra de nombreux aménagements jusqu'en 1925) ;

- la loi du 15 août 1920 reconnaît les coopératives de reconstruction et en prévoit le fonctionnement (en Picardie, on en compte plus de 800 en 1922 et près de 1 200 en 1926).

En vertu des engagements pris, l'Etat verse aux sinistrés des indemnités à hauteur des dommages subis. Il ouvre à ce titre de grands emprunts nationaux en faisant appel à la solidarité des Français, invités par ce biais à soutenir les sinistrés. Parallèlement, des collectes de dons organisées dans les régions préservées participent au redressement des ruines et complètent le dispositif. De même, des associations étrangères se montrent solidaires du dénuement des sinistrés et apportent leur pierre à l'édifice. Le Comité américain pour les régions dévastées (CARD) créé par Anne Morgan en 1917 dans l'Aisne poursuit son œuvre, la *British League of Help* créée en Grande-Bretagne par la comtesse Bathurst en 1920 lève des fonds pour aider à la reconstruction. Chez les Alliés, des communes, essentiellement britanniques, parrainent la reconstruction de communes françaises et créent des liens forts qui perdurent aujourd'hui encore (Blackburn et Péronne par exemple).

Après avoir paré au plus pressé, la reconstruction définitive soulève de nombreuses questions. Faut-il tout reconstruire ou, pour ne pas oublier le cataclysme, conserver des « ruines mémorielles » ? Faut-il rebâtir pour reconstituer ou pour moderniser ? Dès l'été 1916, l'Association générale des hygiénistes et techniciens municipaux s'était interrogée à ce sujet en organisant une exposition à Paris, *La cité reconstituée*. La Société des architectes diplômés avait fait de même en 1917 avec une nouvelle exposition, *L'architecture régionale dans nos provinces envahies*, qui avait tenté d'anticiper la future reconstruction. Le processus se poursuit en 1919 à Amiens avec l'exposition *Le foyer retrouvé*.

L'organisation générale de la reconstruction incombe au ministère des Régions libérées et à celui de la Reconstruction industrielle. Il s'appuie pour cela sur de nombreux organismes nouvellement créés (Service des Travaux de première urgence, Office de Reconstruction agricole, Office de Reconstruction industrielle...) et sur les coopératives locales. Quant à l'indispensable main d'œuvre, outre les nationaux, elle est assurée par des étrangers venus travailler en France (Polonais, Italiens...) mais aussi par des prisonniers de guerre allemands (captifs en France jusqu'au début de l'année 1920) et par des travailleurs chinois de l'armée britannique.

La reconstruction engagée dans la Somme apporte son lot de nouveautés, notamment en raison des matériaux employés. L'usage massif de la brique rouge (que l'on peut produire à moindre coût en grande série) et du béton donne ainsi une nouvelle « couleur » aux villes et villages. A cela s'ajoute l'intégration de nouveaux styles architecturaux. Cette tendance est particulièrement perceptible dans les églises de la reconstruction qui révolutionne l'architecture des édifices religieux. C'est aussi le cas avec l'intégration de l'Art Déco et sa géométrie abstraite qui met en valeur couleurs, décors et matériaux nouveaux ; sa présence est encore bien visible à Péronne et à Saint-Quentin par exemple.

Au final, la reconstruction s'effectue selon trois grands axes :

- la restitution ou la restauration consistant à une reconstruction à l'identique (ou presque) ;
- le néo-régionalisme qui tout en apportant des innovations s'appuie sur l'architecture préexistante ;
- le modernisme où table rase est faite du passé.

La reconstruction offre également l'occasion d'engager une réflexion globale en matière d'urbanisme, notamment dans le domaine de l'hygiène avec l'installation de réseaux collectifs pour l'eau, l'électricité et le gaz. Ce courant hygiéniste incite également à repenser l'intérieur de l'habitat : séparation des

pièces de jour et de nuit, meilleure luminosité intérieure, présence d'une salle d'eau, meilleure ventilation... C'est enfin une réorganisation spatiale des espaces publics (présence d'espaces verts, écoles implantées au centre de l'espace communal, près de la mairie et de l'église) qui bouleverse les paysages urbains.

IV. Bibliographie

- COLLECTIF sous la direction de DUMESNIL ANNE & NIVET PHILIPPE, *Les reconstructions en Picardie*, éd. Encrage (2003)
- COLLECTIF, *Pour mémoire*, Revue des ministères de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer, du Logement et de l'Habitat durable / Acte des journées « La Grande guerre et les Travaux publics », n° HS Hiver 2015-201
- MICHEL Edmond, *Les dommages de guerre de la France et leur réparation*, éd. Berger-Levrault, 1932
- SERVICE EDUCATIF DE L'HISTORIAL DE LA GRANDE GUERRE, *Reconstruction(s) de A à Z, d'Anciens combattants à Zone Rouge*, 6^e tome des Cahiers de l'Historial (téléchargeable sur le site de l'Historial : www.historial.fr > Services & Ressources > Service éducatif > Téléchargement & Outils pédagogiques > Ressources pédagogiques pour la classe > Les Cahiers de l'Historial)

DOCUMENTS EXPLOITABLES EN CLASSE

I. Témoignages

A. Lors de la bataille de la Somme (1916) :

Ernst Jünger, *Orages d'acier* : Le village de Guillemont semblait avoir complètement disparu ; seule une tache blanchâtre parmi les entonnoirs signalait encore l'endroit où le calcaire de ses maisons avait été pilé. Devant nous, nous avons la gare, fracassée comme un jouet d'enfant, et plus loin derrière, le bois Delville, haché en copeaux.

Charles Barberon, *Journal de guerre* (manuscrit conservé à l'Historial de la Grande Guerre) : Pas une maison du village [de Dompierre] n'est intacte. En examinant avec attention, je n'aperçois qu'une seule cheminée. Presque tous les toits sont effondrés. Un grand nombre de murs sont démolis. Dans les endroits qui ont été particulièrement bombardés, il ne reste que des monceaux de briques. En certains points les trous d'obus sont si énormes, si serrés qu'on ne peut reconnaître ce qui existait là auparavant. Les habitants qui avaient une maison en ce coin ne pourront pas retrouver l'emplacement.

Lieutenant Carrington, 5/Royal Warwicks : Je pense que c'est l'expérience physique la plus dure jamais supportée. [...] On est au milieu du champ de bataille dévasté de la Somme qui a été complètement vidé de ses habitants, où il n'y a plus une seule maison debout [...], rarement un arbre.

Un soldat allemand : Le paysage était couvert de nuages de fumée épaisse, qu'un soleil radieux perçait parfois, tandis qu'une multitude de bouches de canons faisaient entendre sur nous un continuel grondement de tonnerre. [...], le terrain offrait un visage effrayant. La zone des premières lignes n'était plus qu'un désert sillonné d'un labyrinthe de tranchées détruites. Il n'y avait plus aux arbres ni branches, ni feuilles, les fermes et villages n'étaient plus que des tas de ruines [...].

Lieutenant Félix Fonsagrive, 116^e régiment d'artillerie lourde : « Où se trouve Maurepas ?

- Maurepas ? Mais vous y êtes. C'est ça ! »

Se douterait-on qu'il y a eu là des maisons ? C'est de la brique cassée mélangée à des débris de meubles. Ça et là on devine une voûte, mais l'entrée de la cave est bouchée. Des trous de trois à quatre mètres de diamètre, d'un mètre cinquante de profondeur, alternent avec des morceaux d'instruments agricoles et de chevrons brisés.

Marcel Etévé, Lettre à sa mère : Je viens de visiter le village [de Fay] qui fut un des premiers pris dans une récente offensive. Je n'ai pas encore retrouvé mes idées nettes après cette visite. C'est épouvantable ! J'ai vu là le résultat de notre préparation d'artillerie. De tout le village, on n'aperçoit que, de loin en loin, un pan de mur haut d'un mètre à peine. Ce n'est, sur tout le plateau où était ce village, qu'une succession d'entonnoirs qui se touchent exactement ou se coupent : il n'y a pas un mètre carré de terrain qui n'ait été retourné. Les maisons ont disparu entièrement. [...] Tous les bois ont été découpés. On marche là-dedans absolument comme dans les moraines des glaciers, en suivant des sentiers sur les bords des trous. Dans tout cela, un fouillis : des *minnen*, des torpilles, des grenades, des armes, des *lance-minnen* qu'on n'a pas pu emmener encore de ce chaos. La chose la plus fantastique est un cratère, provoqué par une mine où nous avons fichu plusieurs tonnes d'explosifs : 100 mètres de diamètre, et profond à y mettre une église ; la craie qui se trouvait dans les couches du dessous a sauté et recouvert toute la campagne d'une poudre blanche.

B. Lors de l'opération Alberich (1917) :

Erich Ludendorff : L'ennemi doit arriver dans un pays complètement déraciné dans lequel sa liberté de mouvement aura été rendue la plus difficile possible.

Werner Beumelburg, *La guerre de 14-18 racontée par un Allemand* : Tout doit être détruit. Le principe qui veut que l'on fasse en sorte que les conditions de stationnement soient les plus défavorables possibles pour l'ennemi dans cette zone l'exige [...] Ce qui reste en arrière n'est que désert, paysage lunaire, mort. L'acharnement de la guerre ne connaît aucune pitié.

Hugo Natt, 118^e régiment d'Infanterie : A gauche et à droite de la rue, feu et fumée. Seules quelques maisons sont laissées debout ; à part elles, le village est une ruine fumante. La totalité du territoire évacué donne la même image : tous les arbres fruitiers sont abattus, de même que tous les grands arbres, tous les ponts, lignes de chemin de fer, grandes routes ont sauté, toutes les maisons ont été détruites. Il est dit que 500 villages ont été anéantis.

Ernst Jünger, *Orages d'acier* : Des compagnies entières poussaient des murs et les abattaient ou bien, perchées sur les toits, elles fracassaient les tuiles. On coupait les arbres, on cassait les vitres ; partout à l'entour des nuages de fumée et de poussière s'élevaient d'énormes tas de décombres [...]. Jusqu'à la position Siegfried, chaque village n'était plus qu'un monceau de ruines, chaque arbre abattu, chaque route minée, chaque puits empoisonné, chaque cours d'eau arrêté par des digues, chaque cave crevée à coups d'explosifs ou rendue dangereuse par des bombes cachées, chaque rail déboulonné, chaque fil téléphonique roulé et emporté, tout ce qui pouvait brûler avait flambé ; nous changeâmes le pays en désert, en prévision de l'avance ennemie.

Une habitante de Mesnil-Sainte-Nicaise : Ils brisaient les portes, les fenêtres, les glaces, hachaient les boiseries, déchiraient les tentures, incendiaient les granges, cassaient les instruments de culture, coupaient les arbres fruitiers, les pieds de vigne et faisaient des feux de joie avec les meubles après avoir comblé les puits.

Maurice Bedel, *Journal de guerre* : L'Allemand a condamné ce pays [l'Aisne] à la peine de mort. Le pays a été exécuté ; et la terre est morte, et les maisons sont mortes, et les rivières sont mortes, et les champs sont morts où vivaient les blés, les betteraves et les luzernes. Les pommiers, les pruniers, les gros noyers, les minces pêchers ont été assassinés. Des panseurs tâchent à extraire du sol les aciers et les fontes qui l'ont pénétré et profondément déchiré : et l'on voit les entrailles de la terre rendre les obus, les torpilles, les bombes, les grenades qui l'ont si grandement martyrisée. Mais le travail est vain : la terre est morte ; trop de gaz, trop de liquide enflammé, trop de cadavres l'ont empoisonnée. Il faudra des pluies pour la lever et la purifier, du soleil et du soleil pour la réchauffer et la ranimer. Et il faudra, pour rendre à ce champ son abondante vitalité, non seulement des labours et des engrais, mais encore et surtout la chanson paisible du laboureur, le rire des femmes et le souffle puissant des bœufs.

Abbé Charles Calippe : Dans les rues [de Péronne] s'élèvent à deux, trois, quatre et parfois cinq mètres de hauteur, d'in vraisemblables monceaux de décombres. Les façades des maisons ont été projetées, comme par un coup d'épaule gigantesque, sur la chaussée. [...] Pénétrons dans l'une de ces maisons en ruines [...], elles ne se classent plus qu'en deux catégories : les maisons incendiées, les maisons démolies.

Monseigneur André du Bois de la Villerabel, évêque d'Amiens : Pendant cette guerre, la Picardie a chanté la première le *Te Deum* de la délivrance. L'offensive de la Somme en 1916 a produit en 1917 le retrait des troupes allemandes. La première aussi, elle a mesuré l'étendue de ses ruines, et notre chant d'actions de grâces a été mêlé de beaucoup de larmes. Nul, s'il ne l'a vu de ses yeux, ne saurait s'imaginer l'horreur du désert de Péronne.

Charles H. Grasty, correspondant du *New York times* : Prenez l'exemple de Péronne. Quand les Allemands ont vu qu'ils ne pourraient garder Péronne plus longtemps, ils ont dynamité chaque bâtiment qui avait été abandonné, y compris la belle cathédrale et l'hôtel de ville. Sur ce dernier a été trouvée une pancarte moqueuse : NE PAS SE FÂCHER, ADMIRER SEULEMENT. Péronne a été littéralement mise en charpie. Pas un centimètre carré n'a été laissé intact.

Frederic C. Penfield, ambassadeur des Etats-Unis : Nous avons visité Noyon, Péronne, Ham, Coucy, Chauny – en fait pratiquement toutes les villes entre le front britannique à l'ouest et Verdun à l'est. Des dizaines de villes et de villages, de châteaux isolés et d'usines ont été rasées jusqu'au sol. [...] Les Allemands semblent avoir une antipathie envers les églises catholiques, les coups portés les ont réduites en tas de débris informes. Partout la destruction est totale, scandaleuse, diabolique.

C. A propos des reconstructions :

Georges Risler, dans un article du journal du Comité de la Cité reconstituée (1916) :

Que nos villes et nos villages martyrs ressuscités deviennent demain des lieux de prédilection et que la vie sociale y soit reconstituée sous sa forme la plus belle et la plus saine. [...] Plus de taudis meurtrier, plus de voie étroite et sombre, plus de quartier sans parc, square ou pelouse de jeux.

Daniel Roguet, architecte (1917) : Péronne n'est pas mort, il n'est que blessé, rudement peut-être, mais le remède doit être d'autant plus prompt que la blessure est grave. Il convient avant tout de couvrir les immeubles encore debout, de couvrir les ruines dont on peut encore tirer quelque chose, d'assurer les travaux d'étalement indispensables et nous verrons Péronne renaître plus beau que par le passé, grandi encore par ses trois années d'esclavage.

Délibérations du Conseil municipal de Péronne, 28 mai 1917

[...] malgré des dévastations causées par les hordes germaniques, certains objets mobiliers, certains registres, certaines archives pourraient être sauvées ; une centaine de maisons, quoique sérieusement endommagées pourraient être préservées d'une ruine complète. Il suffirait pour cela de permettre à quelques hommes de bonne volonté, aux membres de la municipalité, aux employés des services municipaux, à des gens de métier de rentrer à Péronne pour recueillir bien des choses précieuses, bien des objets de valeur, que les intempéries devraient définitivement détruire en consommant leur perte d'une façon irréparable.

Sermon de l'abbé Tiberghien dans la sacristie de l'église de Péronne en ruines, juillet 1917

Je veux donc essayer, ce matin, de vous dire très simplement dans quel esprit vous devez rentrer ici et travailler à la restauration de votre chère et belle ville de Péronne dont vous êtes les citoyens meurtris mais glorieux. Ce doit être un esprit de travail et un esprit de charité. L'impression que l'on éprouve invinciblement lorsqu'on vit dans ces pauvres ruines, c'est que le travail à fournir ici sera immense, pénible, indéfini, surhumain, que nos vies s'y useront sans en voir le bout. Dieu y collaborera d'une autre manière, en nous donnant et en maintenant l'esprit de charité. C'est chose remarquable qu'en entrant dans cette ville, au milieu de ces ruines, nous sentons que l'esprit de division et de lutte est un sacrilège [...].

Erich Ludendorff lors de l'offensive du printemps (1918) : Au sud de Péronne, sur la Somme, nous avons avancé. Dans le même temps d'autres détachements ont foncé en avant vers Péronne et au nord. Ici les Anglais ont entrepris de contre-attaquer depuis la ville. Leurs troupes, cependant, ont fui lorsque les Allemands ont lancé l'assaut. Péronne est en flammes. Ce que les Français, après un travail minutieux, avaient construit après l'évacuation de la ville par les Allemands, les Anglais l'ont détruit avant leur retraite.

Albert Demangeon, géographe (1920) : Dans la France du Nord, c'est un cataclysme qui a tout bouleversé ; on ne déplore pas seulement la dévastation des forêts, des usines, des mines, des maisons, volontairement accomplie par l'ennemi : il faut encore revoir par la pensée cette zone, longue de 500 kilomètres, large de 10 à 25 kilomètres, qui suit le front de bataille et que le manque de culture joint à la destruction de la bonne terre a transformé en désert, en une steppe sauvage, en un champ d'éruptions.

Roland Dorgelès, *Le réveil des morts* :

→ Quand un sinistré rentrait au pays, quitté en 1914, et qu'il découvrait de la route de Soissons cet immense écroulement, ce chaos de décombres où disparaissait jusqu'à la trace des rues, il sentait son courage l'abandonner d'un coup. Déblayer ces monceaux, niveler ces crevasses, reconstruire quelque chose sur ces tas de gravats, allons donc, c'était impossible ! Pourtant, quand on avait dormi quelques nuits dans sa cave ou sous un toit de carton, quand on avait vécu quelques jours au milieu de ces pierres calcinées, on reprenait confiance. On vivait bientôt dans les ruines comme les soldats dans la boue, on s'y faisait...

→ Privés de tout, se chauffant dans leurs tanières avec des poêles de tranchées, poussant le lit d'un coin à l'autre de la maison quand la pluie avait percé le toit, ne trouvant pas d'eau aux fontaines, la plupart des ruisseaux détournés ou taris, ils s'accrochaient à leur désert avec une sorte de désespoir ou bien d'attente aveugle. [...] Voyant ces pygmées s'attaquer aux montagnes de ruines, les paysans déterrer les obus pour faire leurs sillons droits, Jacques se demandait parfois si l'âme des soldats morts ne les animait pas, s'ils n'avaient pas respiré leur courage obstiné, dans le vent du front. Comme ceux-ci il fallait plier le dos et résister à tout, sans rien savoir. Et le même mot d'ordre résigné : attendre...

→ Un nouvel hiver de misère s'ouvrait. On s'était blotti dans les caves, dans les masures aux toits percés, et l'on regardait avec envie ceux qui pouvaient se calfeutrer dans les baraques provisoires du district. Rien n'était rebâti ; vingt maisons à peine étaient réparées ; et il fallait loger trois cents ménages, des ouvriers, des employés, des gens de passage. Les nuits de gros temps, on pataugeait dans ces taudis, l'eau ruisselait de partout, et, pendant que la femme cherchait un coin sec où tirait le berceau, l'homme, sorti sous la pluie, dressait un barrage à l'entrée de la cave ou, grimpé sur le toit, reclouait à l'aveuglette les lattes et le carton arrachés par le vent.

→ Les sinistrés auraient pu jeter le manche, après tous ces déboires ; ce fut le contraire : acculés, ils réagirent. Il avait fallu toutes ces épreuves pour leur faire comprendre qu'ils ne devaient compter que sur eux-mêmes pour relever leurs ruines, que les bureaux n'y pouvaient rien, que les lois ne suffisaient pas, qu'on ne construisait pas des murs avec de la papperasse. Partout ils se liguèrent. Des coopératives de reconstruction se constituaient jusque dans les plus petites communes, et il suffisait souvent d'un seul homme, plus résolu, pour entraîner les autres et faire un faisceau de leurs forces éparpillées.

→ Celui à qui ses crédits auraient permis de faire sculpter des bas-reliefs dans ses latrines si l'idée lui en était venue n'avait pas le droit d'abandonner la moindre parcelle de ses dommages au profit d'un voisin qui n'avait pas obtenu de quoi faire relever son toit : il était défendu de s'entraider. Les législateurs avaient bien proclamé, dans l'article premier de la Loi des Dommages, que tous les Français étaient solidaires devant les charges de la guerre, mais leur altruisme n'était pas allé plus loin ; partout ailleurs, ils semblaient avoir pris pour devise : « Chacun pour soi ! » Alors, plutôt que de laisser le surplus de leurs crédits dans les caisses sans fonds de l'Etat, les sinistrés préféraient tout dépenser.

Maurice Thiéry, journaliste (1919) : Dans d'autres villes, Ham, Noyon et Roye, la destruction étant moins totale, la vie a vite repris. A Péronne, le problème de la reconstruction est tout autre : c'est une cité neuve qui doit être rebâtie sur l'emplacement de l'ancienne, déblayée, mais une cité où palpitera l'âme de celle qui fut une victime des barbares teutons.

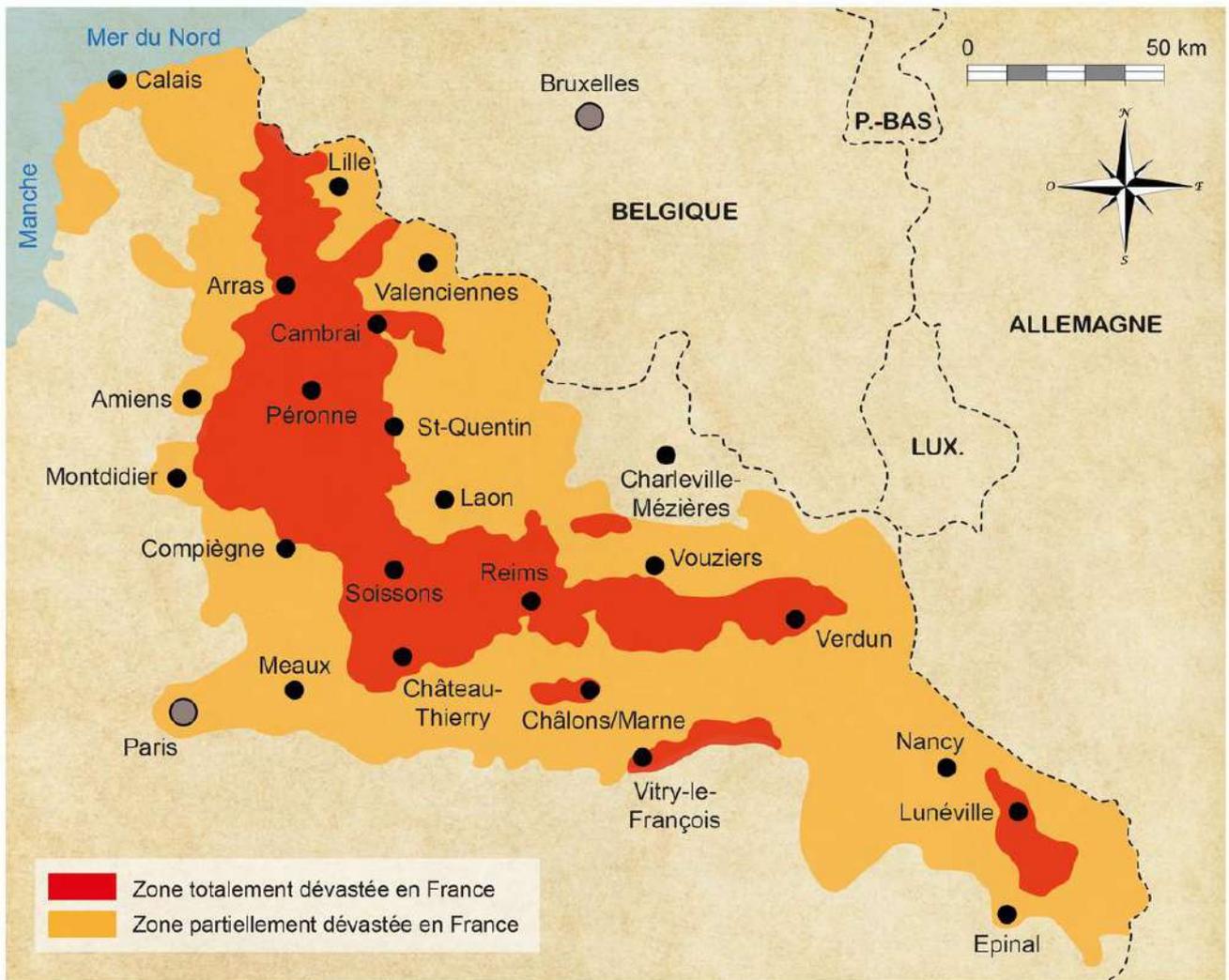
Lettre de Charles Boulanger, maire de Péronne, à M. Ramsay, maire de Blackburn (1924) : Lors de la visite de vos premiers délégués en 1920, [...] c'était le campement au milieu des ruines, c'était la tristesse, c'était presque la mort. [...] Nous vous prions, Monsieur le maire de Blackburn, de dire à vos concitoyens la profonde reconnaissance de la population péronnaise. Nous avons voulu que ces sentiments soient rendus tangibles par l'apposition, sur ce pont, d'une plaque commémorative ; elle rappellera aux générations futures notre commune amitié.

Lucien Klotz, président du Conseil général de la Somme (1924) : Monsieur le Haut-Commissaire, vous direz au gouvernement avec quelle énergie la population picarde de Péronne a relevé ses ruines, mais vous lui direz aussi combien elle compte sur lui pour être préservée à l'avenir de toute nouvelle invasion, et combien elle espère des années qui viendront la revanche souriante de la vie.

« Avec l'argent qu'a coûté la guerre », article extrait du Journal des Mutilés & Combattants dans son numéro spécial « Le bilan de la guerre 1914-1918 » : On aurait pu fournir une villa meublée, avec jardin et dépendances, d'une valeur de 100 000 francs, à TOUTES les familles des pays ci-après : Etats-Unis, Canada, Angleterre, France, Belgique, Allemagne et Russie, et on aurait pu construire ensuite dans toutes les villes de plus de 200 000 âmes de ces mêmes pays un hôpital de 125 millions, une bibliothèque de même valeur, une université de 250 millions. Cela fait, il aurait pu être constitué un fonds de réserve qui, placé à 5%, aurait rapporté des annuités permettant de donner en moyenne 25 000 francs de traitement à 125 000 instituteurs ou professeurs et à 125 000 docteurs ou infirmières. Et ce n'est pas tout ! Ces constructions achevées et le capital ci-dessus réservé, il resterait encore une somme égale à la valeur totale de la propriété en Belgique et en France avant le cataclysme !

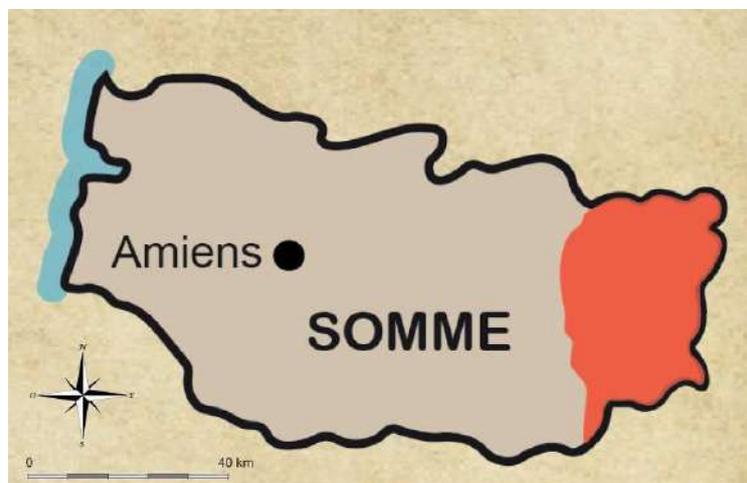
II. Cartographie

➤ A. La zone rouge redessine l'ancienne ligne de front :



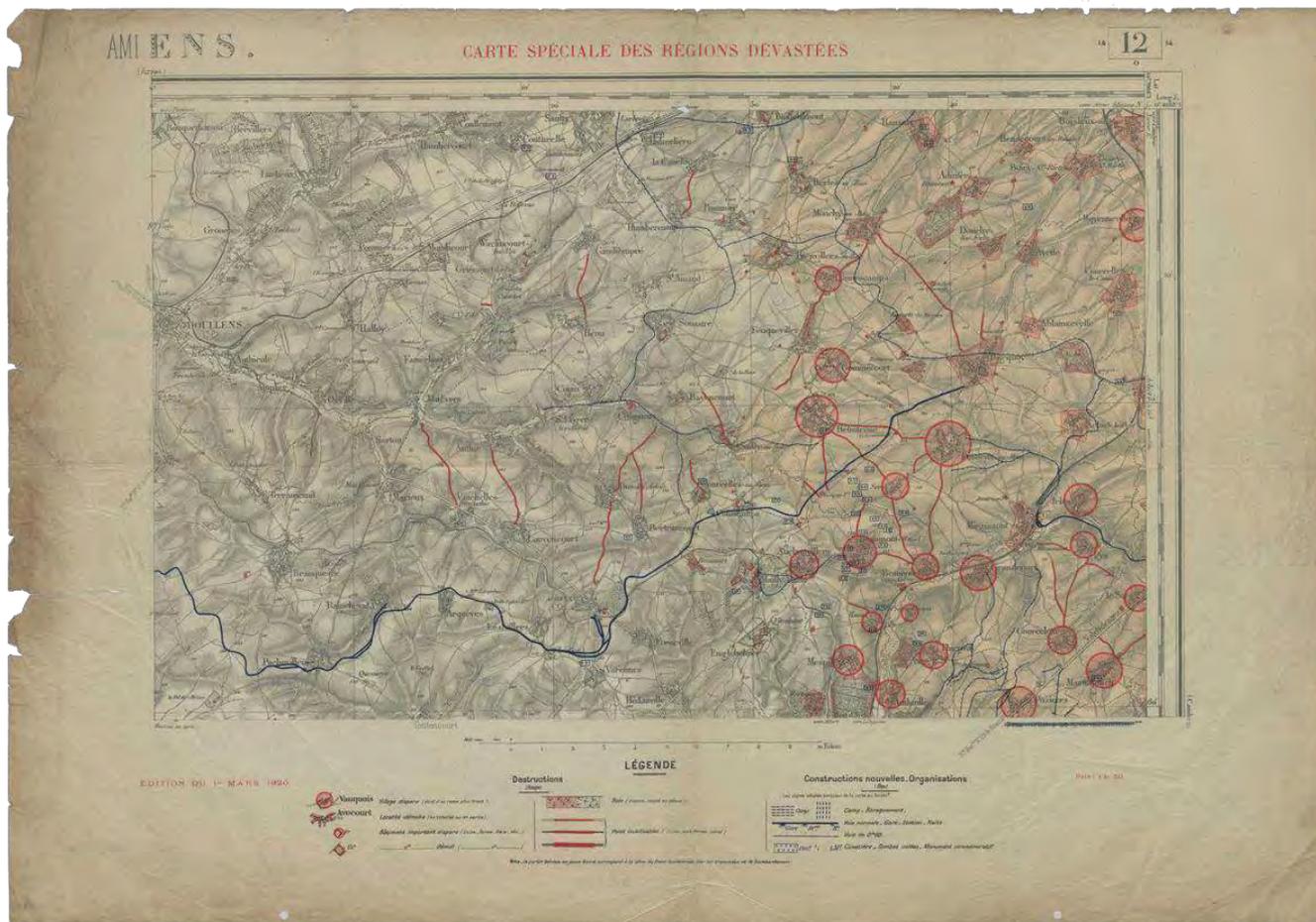
© Service éducatif de l'Historial de la Grande Guerre

➤ B. La zone rouge dans la Somme :



© Service éducatif de l'Historial de la Grande Guerre

➤ C. Les villages totalement dévastés dans la Somme :



Carte spéciale des régions dévastées : les cercles rouges localisent les villages totalement détruits sur le front de la Somme. © Historial de la Grande Guerre

III. Iconographie

➤ A. La bataille de la Somme (1916) :



Village de Dompierre. © Gallica-BnF/Agence Rol



Village de Deniécourt. © Gallica-BnF/Agence Meurisse



Vue aérienne de Soyécourt (à l'arrière-plan). © New-York Tribune/Droits réservés



Vue aérienne d'Albert. © Historial de la Grande Guerre



Basilique d'Albert. © National Library of Scotland



Cléry-sur-Somme. © La Contemporaine

➤ B. L'opération Alberich (1917) :



Bélière utilisé par les Allemands pour défoncer les murs des maisons. © Archives départementales de la Somme



Matériel agricole détruit.
© Archives départementales de la Somme



Château de Ham. © La Contemporaine



Carrefour miné à Roye.
© Archives départementales de la Somme



Hôtel de Ville de Péronne où les Allemands ont laissé un message à l'attention des Alliés : sujet à controverse, la traduction la plus retenue est « Ne vous lamentez pas, souriez ! ». © Historial de la Grande Guerre



Casque souvenir peint par un soldat britannique, probablement après son passage dans la ville.
© Historial de la Grande Guerre

➤ C. La bataille de Picardie (1918) :



Libération de Péronne par les troupes australiennes.
© Australian War Memorial



Moreuil. © La Contemporaine



Montdidier. © La Contemporaine



Amiens en feu. © La Contemporaine



Rue de Beauvais à Amiens. © La Contemporaine



Rue Pagès à Amiens. © Historial de la Grande Guerre

➤ D. Les reconstructions :





Béthencourt : première reconstruction en 1917.
© La Contemporaine



Croix-Mouligneaux : première reconstruction en 1917.
© La Contemporaine



Baraques provisoires Nissen (vues avant et arrière). © Droits réservés



Baraques Nissen à Soyécourt.
© Archives départementales de la Somme



Baraques provisoires Nissen et Adrian à Albert
© Archives départementales de la Somme



Rue à Le Hamel mêlant baraques Adrian et Nissen.
© Archives départementales de la Somme



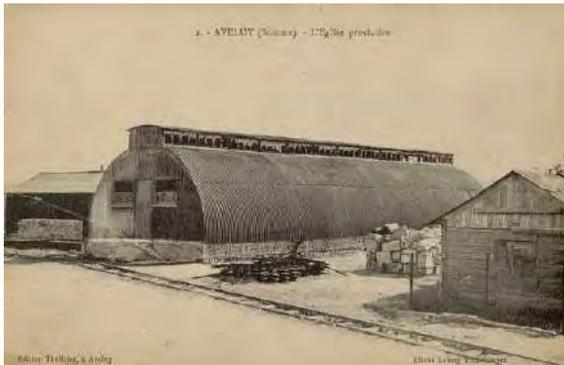
Baraques Adrian à Albert.
© Archives départementales de la Somme



Maisons provisoires Nissen à Equancourt.
© Library of Congress



Baraques provisoires Nissen sur la Grand-Place de Péronne.
© Historial de la Grande Guerre



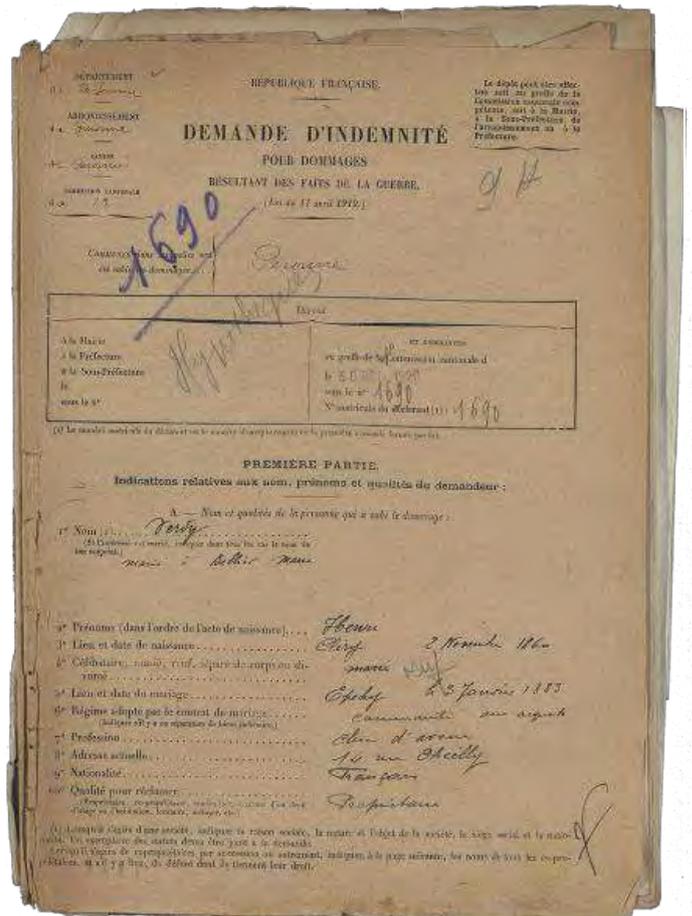
Eglise provisoire d'Aveluy. © Historial de la Grande Guerre



Ecole provisoire de Frise. © Historial de la Grande Guerre



Plaque publicitaire de la Société de Travaux publics Boyer,
dont une succursale s'implante à Péronne.
© Historial de la Grande Guerre



Dossier de demande d'indemnités pour « dommages
résultant des faits de la guerre » déposé par Henri Verdy.
© Archives départementales de la Somme



Prisonniers allemands employés au déminage.
© Library of Congress



Reconstruction de Montdidier. © Gallica-BnF/Agence Rol



Affiche d'emprunt pour la reconstruction d'Albert.
© Historial de la Grande Guerre



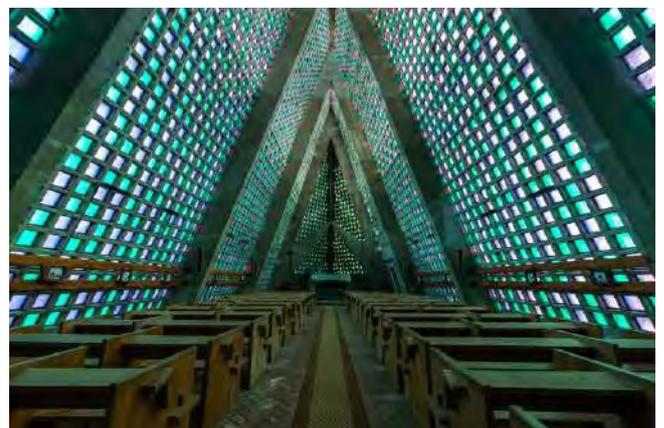
Affiche britannique appelant à aider les sinistrés en France.
© Historial de la Grande Guerre



Affiche annonçant l'exposition pour « Le foyer retrouvé »,
Amiens, 1920. © Historial de la Grande Guerre

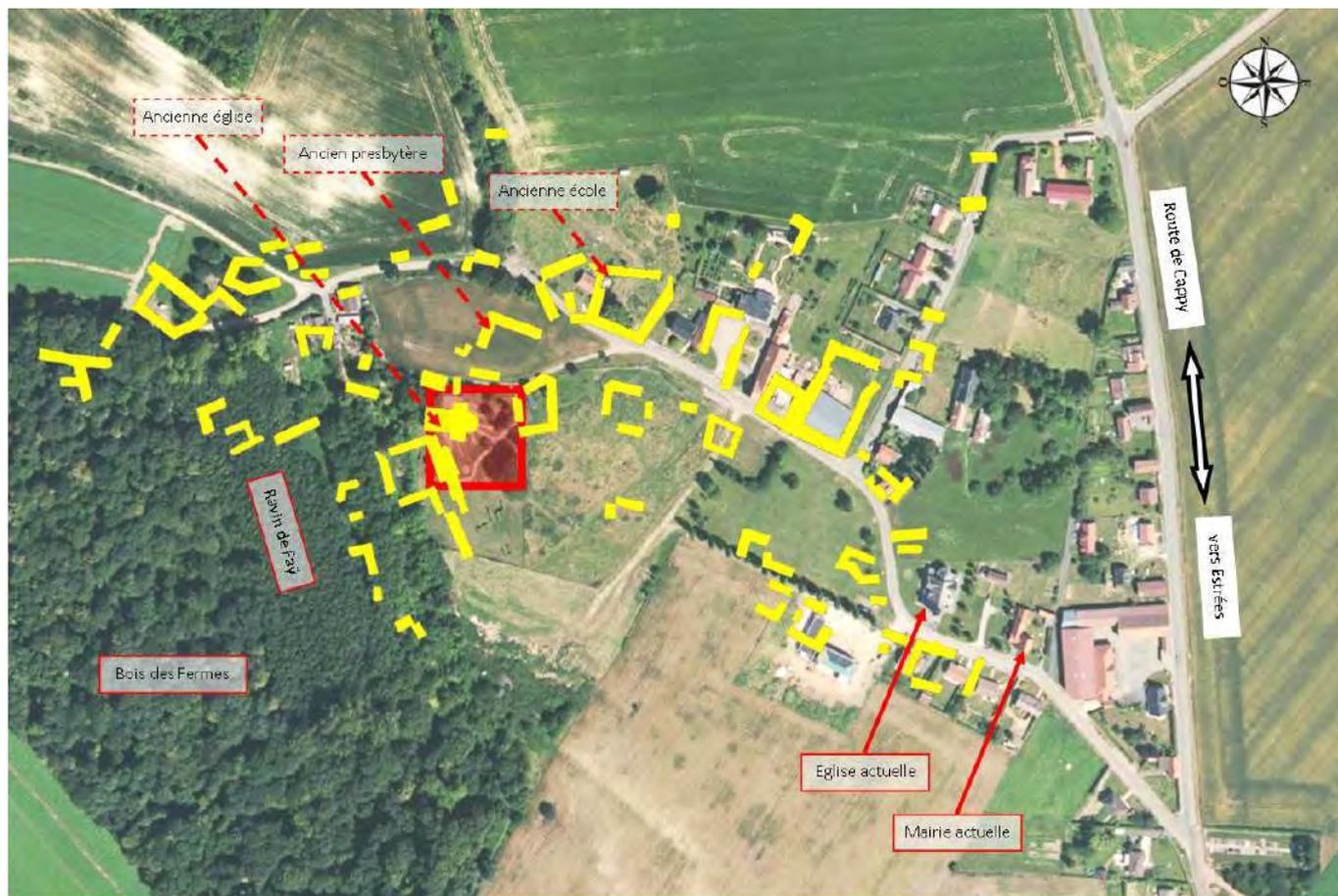


Dernière maison *Nissen* encore visible aujourd'hui dans
Péronne. © Service éducatif de l'Historial de la Grande
Guerre



Vues extérieure et intérieure de l'église Saint-Quentin d'Estrées-Deniécourt. © Rémy Hourdry / © Droits réservés

➤ E. Faÿ, l'exemple d'un village déplacé :



Vestiges actuels Maisons et bâtiments de l'ancien village

Conséquences de la bataille, l'emplacement actuel du village ne correspond pas à celui d'avant 1914.
 © Service éducatif de l'Historial de la Grande Guerre



Ruines de l'église de Faÿ après les offensives françaises début juillet 1916. © La Contemporaine



Maurice Le Poitevin, *Faÿ, Somme 1916*.
 © Historial de la Grande Guerre



L'actuelle église de Faÿ. © Service éducatif de l'Historial de la Grande Guerre